



Bilan des activités 2023-2024

MOT DES ADMINISTRATEURS

Le document ci-joint présente le bilan des activités du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) accomplies durant l'année 2023-2024. Ce bilan détaille les activités et les actions effectuées sur les grands dossiers qui touchent la pérennité de notre quartier et la qualité de vie de ses résidents.

L'année 2023 a été marquée par la démolition inattendue en pleine nuit d'un immeuble patrimonial qui a laissé un goût amer sur le processus décisionnel menant à cette fatalité. De nombreuses questions, qui n'ont pas encore obtenu de réponses, demeurent en suspens.

Au cours de l'été, s'est tenu le projet pilote de zone piétonne dans le quartier latin. Cette première expérience piétonne dans un quartier résidentiel, qui a débuté de façon chaotique, a soulevé des réactions partagées lors du post mortem effectué auprès des résidents. Les nombreux commentaires émis alors devront être pris en compte par l'administration municipale lors de la reprise de l'expérience en 2024 qui inclura également une deuxième zone.

À l'été 2023 les résidents de l'avenue Saint-Denis ont retrouvé leur quiétude suite au démantèlement du chemin temporaire aménagé sur le glacis de la Citadelle et à la remise en état du site. Cette conclusion heureuse n'a pas été obtenue sans effort. Le CCVQ tient à remercier les résidents de l'avenue St-Denis et la conseillère du district Cap-aux-Diamants qui n'ont pas ménagé leur implication pour arriver à ce résultat.

En 2023, le CCVQ, en collaboration avec le Conseil de quartier, a publié le rapport sur le paysage sonore du Vieux-Québec. Ce document, qui expose les préoccupations des résidents sur les différentes sources de bruit, énumère des propositions pour les réduire et les enrayer. Le rapport, remis à l'administration municipale, circule dans les services concernés. Poursuivant le même objectif, le CCVQ s'est joint au Conseil de quartier afin d'amorcer une réflexion similaire sur le paysage visuel du Vieux-Québec qui se matérialisera elle aussi par des propositions qui seront soumises à l'administration municipale au cours de l'année 2024.

Les retombées du colloque sur le tourisme « autrement » dans le Vieux-Québec, organisé en 2021 avec le Conseil de quartier, se sont poursuivies en 2023. Les deux organisations citoyennes ont eu des échanges constructifs avec plusieurs organisateurs de grands événements afin de réduire les impacts de ces activités sur la qualité de vie des résidents.

Nous avons également continué à porter la voix des citoyens auprès des médias en réalisant 42 activités. Nous avons aussi participé à quelques consultations publiques ainsi qu'aux séances du Conseil municipal et aux réunions du Conseil de quartier.

Enfin, nous vous invitons à consulter notre site web afin d'en savoir davantage sur les grands dossiers qui nous ont interpellés au cours de l'année www.ccvq.quebec

Les administrateurs du CCVQ

TABLE DES MATIÈRES

1- Réunion du CA	4
2- Rencontre avec le maire Bruno Marchand.....	5
3- Rencontre avec la conseillère du district Cap-aux-Diamants Mélissa Coulombe-Leduc.....	6
4- Conseil municipal	8
5- Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire.....	20
6- Table de concertation du Vieux-Québec	26
7- Comité de cohabitation Port-Communauté	27
8- Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale.....	29
9- Comité cohabitation Vieux-Québec	30
10- Participation à des séances d'information et de consultations publiques	32
11- Participation à des congrès, colloques/forums.....	42
12- Relations avec les médias	45
13- Rencontre avec la consule générale des États-Unis.....	64
14- Rencontre avec la CDPQ Infra.....	65
15- Rencontre avec des étudiants et des citoyens	67
16- Page Facebook du CCVQ	70
17- Interventions du CCVQ	71
18- Démolition du 45 av. Ste-Geneviève.....	88
19- Tourisme autrement.....	92
20- Paysage sonore.....	98
21- Lieux de socialisation dans le Vieux-Québec.....	100
22- « J'aime ma ville ».....	102
23- Réaménagement de la voie cyclable de la rue Dalhousie.....	103
24- Commémoration des événements du 31 octobre 2020	105
25- Grands dossiers du CCVQ	106

1- Réunion du CA

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) est voué à la sauvegarde et la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, ensemble urbain vivant et habité:

- en préservant la vie de quartier dans le Vieux-Québec;
- en évitant la transformation du quartier en musée, soit une ville morte, strictement touristique;
- en intégrant harmonieusement les fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle du quartier dans un contexte d'activités touristiques et festives.

Pour ce faire, le CA se réunit régulièrement pour déterminer les dossiers pertinents sur lesquels intervenir afin de défendre ces objectifs et les actions à prendre pour y arriver. De plus, le CA fait un suivi régulier des états financiers de l'organisme.

En 2023-2024, trois personnes, ayant manifesté leur intérêt à prendre part aux activités du CCVQ, ont été accueillies à titre de membre coopté au sein du CA. Le CA était composé des citoyens(nes) suivants(es):

- Michel Masse, président
- Sophie Pouliot, vice-président
- Nadine Galy, trésorière
- Martine Gagné, secrétaire
- Julie Baribeau
- Daniel Jacques
- Jean-Claude Bernheim
- Marc-André Dubé, coopté
- Denys Watters, coopté
- Carole Foisy, cooptée

Au cours de la dernière année, **8 réunions** ont toutes été tenues en présentiel (7 juin, 12 septembre, 16 octobre et 28 novembre 2023, 15 janvier, 27 février, 25 mars et 1^{er} mai 2024).

Deux réunions spéciales ont aussi été tenues; la première, le 23 mai 2023, suite à la démolition survenue sur l'avenue Ste-Geneviève, et la seconde, le 5 février 2024, pour déterminer les orientations du CCVQ.

2- Rencontre avec le maire Bruno Marchand

26 septembre 2023: rencontre en compagnie du président du Conseil de quartier et d'un professeur spécialiste en tourisme de l'Université Laval

Sujets abordés :

- bilan des retombées du colloque sur le tourisme autrement;
- vision de la Ville pour mettre en place un tourisme autrement.

En plus de cette rencontre spécifique, le CCVQ a discuté régulièrement avec le maire en marge des séances du Conseil municipal pour faire le point sur des dossiers particuliers.

3- Rencontre avec la conseillère du district Cap-aux-Diamants **Mélissa Coulombe-Leduc**

2 juin 2023: rencontre spéciale en compagnie de représentants de la Société historique de Québec (SHQ).

Sujets abordés :

- démolition de l'immeuble de l'avenue Ste-Geneviève;
- mise en vente de la maison Garneau.

9 juin 2023: rencontre spéciale en compagnie du président du Conseil de quartier et du responsable du groupe de travail sur le paysage sonore dans le Vieux-Québec.

Sujet abordé :

- résultats de la consultation effectuée auprès des citoyens résidant dans le périmètre de l'étude.

20 juillet 2023: rencontre en compagnie du président du Conseil de quartier.

Sujets abordés :

- diffusion interne du rapport du colloque sur le tourisme autrement;
- travaux sur la rue de Buade;
- mise en oeuvre chaotique du projet pilote de zone partagée dans le quartier latin;
- inefficacité des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis;
- blocage de l'avenue Ste-Geneviève en raison du périmètre de sécurité établi suite à la démolition de l'immeuble situé sur cette rue;
- suites au sondage sur le stationnement sur rue dans le Vieux-Québec;
- circulation des autocars touristiques dans le Vieux-Québec;
- mise en valeur du caractère habité dans la promotion touristique du Vieux-Québec.

30 avril 2024: rencontre en compagnie du président du Conseil de quartier.

Sujets abordés :

- mesures relatives au paysage sonore;
- qualité de vie détériorée des résidents de l'avenue Wilfrid-Laurier occasionnée par le détournement récurrent de la circulation lors d'évènements sur la Grande Allée;

- circulation des véhicules bruyants et limite de vitesse non respectée dans le quartier;
- sécurité sur la rue Dalhousie (circulation des véhicules lourds);
- suivi sur la démolition de l'immeuble de l'avenue Ste-Geneviève;
- mise en oeuvre de la phase 2 des zones partagées;
- hébergement touristique collaboratif illégal (AIRBNB);
- débordement du fleuve sur la rue Dalhousie;
- fonctionnement de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ);
- rapport préliminaire sur le paysage visuel;
- aménagement des lieux de socialisation dans le Vieux-Québec;
- tolérance du stationnement sur rue avec vignette lors des jours fériés.

30 avril 2024: rencontre en compagnie du président du Conseil de quartier et d'un spécialiste en assurance

Sujets abordés :

- désengagement des compagnies d'assurances québécoises à l'égard des immeubles patrimoniaux;
- stratégie d'intervention.

En plus de ces rencontres spécifiques, le CCVQ a communiqué régulièrement avec Mme Coulombe-Leduc par courriel, par téléphone ou en marge des séances du Conseil municipal pour discuter et faire le point sur des dossiers particuliers. Le CCVQ interpelle au besoin Mme Coulombe-Leduc lors des réunions du Conseil de quartier.

4- Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et des arrondissements. Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts et se prononce sur les rapports que lui soumet le Comité exécutif.

Lors de la période de questions qui leur est allouée, les citoyens peuvent interpeller les conseillers sur des problématiques auxquelles ils font face.

Le CCVQ a assisté en mode virtuel à **2 séances** (7 novembre 2023 et 16 janvier 2024) et à **12 séances** en présentiel (6 juin, 20 juin, 4 juillet, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre et 21 novembre 2023, 6 février, 20 février, 19 mars, 2 avril et 16 avril 2024) au cours desquelles il a questionné l'administration municipale à **13 reprises**.

Les séances du Conseil municipal se tiennent maintenant en après-midi et débutent à 14:00 afin de faciliter la conciliation travail/famille des conseillers ayant de jeunes enfants. Il n'y a maintenant qu'une seule période de questions allouée aux citoyens. Pour permettre aux citoyens d'y participer, elle se tient vers 19:00. La durée de la période est partagée entre les questions écrites et celles des citoyens présents dans la salle du Conseil.

6 juin 2023

Accompagné de quelques citoyens, le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc sur les débris de la démolition de l'immeuble de l'avenue St-Geneviève réalisée le 19 mai en pleine nuit.

Le CCVQ a souligné que, si la démolition du bâtiment s'avérait urgente pour la sécurité des citoyens demeurant à proximité, le ramassage des débris qui sont encore sur place après plusieurs semaines est tout aussi urgent pour leur sécurité et leur qualité de vie (odeur persistante de bois humide, dangerosité des débris facilement accessibles, nécessité de consolider et de protéger les trois propriétés voisines).

Le CCVQ a demandé à quel moment les débris de la démolition seraient ramassés, quelles mesures seraient prises pour protéger les trois propriétés voisines durant cette opération délicate et ce qui serait fait pour sécuriser le site par la suite.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a répondu que le propriétaire du site avait fait une demande de permis pour le ramassage des débris et que la Ville l'analyserait diligemment pour que cela soit fait rapidement en respectant certaines conditions.

(Le 9 juin, dans le cadre d'une séance extraordinaire, la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) a été saisie du dossier afin que la demande de permis nécessaire au parachèvement de la démolition soit traitée le plus rapidement possible. Le permis a été remis au propriétaire dans les jours suivants.)

20 juin 2023

1^{ère} question

Le CCVQ a de nouveau interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc sur le ramassage des débris de l'immeuble de l'avenue Ste-Geneviève. Il a répété les mêmes arguments mentionnés à la séance du 6 juin.

Le CCVQ a ajouté que l'agrandissement du périmètre de sécurité décrété le 7 juin avait entraîné de nombreux problèmes suite à la fermeture de la rue: difficulté d'accéder aux domiciles, problématique de livraison, ramassage des matières résiduelles interrompu, espace « converti » en zone de stationnement, déviation de la circulation sur l'avenue St-Denis.

Le CCVQ a demandé à quel moment les débris de la démolition seraient ramassés, quelles mesures seraient prises pour protéger les trois propriétés voisines durant cette opération délicate et ce qui serait fait pour sécuriser le site par la suite.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a répondu que le processus d'émission de permis pour le ramassage des débris avait été accéléré, que le permis avait déjà été remis au propriétaire du site, que les équipes concernées de la Ville étaient en contact avec le propriétaire afin que les travaux à réaliser soient faits selon les conditions émises. Elle a ajouté qu'il arrivait que la nature de certains

travaux exige la fermeture d'une rue pour la sécurité des citoyens et que cela pouvait amener des désagréments.

2^{ème} question

Devant le refus de la Ville de donner suite à la demande de l'opposition de mettre en place une enquête publique sur la démolition de l'immeuble de l'avenue Ste-Geneviève, un deuxième représentant du CCVQ a demandé à ce que cette décision soit révisée afin de comprendre le processus qui avait conduit à la démolition, d'identifier les lacunes, s'il y en a eues, de déterminer les ajustements à faire au processus, s'il y a lieu, de bonifier et/ou modifier le processus existant, s'il y a lieu, et de s'assurer de mieux respecter ses responsabilités municipales en tant que ville du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a répondu que la décision de démolir avait été prise par la Sécurité civile en fonction des pouvoirs que lui octroie la *Loi sur la sécurité incendie* nonobstant les autres lois en matière de protection du patrimoine. Elle a ajouté que le vérificateur de la Ville n'avait pas les pouvoirs pour faire une enquête sur l'application de cette loi. Par conséquent, elle a indiqué que l'enquête, s'il y avait lieu, devrait être faite par le ministère de la Sécurité publique. Elle a cependant souligné que la Ville ferait une réflexion interne sur ses processus dans une telle situation.

(Le lendemain, l'opposition officielle a fait une demande d'enquête auprès du ministre de la Sécurité publique. Le 27 juin, le CCVQ a également fait une telle demande au ministre de la Sécurité publique. À part un accusé réception, il n'y a eu aucun retour sur cette demande.)

4 juillet 2023

Le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc sur l'appropriation des zones de stationnement sur rue avec vignette par les visiteurs et les touristes. À l'aube de la saison estivale, le CCVQ voulait connaître les moyens mis en oeuvre par la Ville pour mieux informer les visiteurs et les touristes de l'existence des nombreux stationnements intérieurs qui ceinturent le Vieux-Québec et leur faire comprendre que les espaces sur rue sont réservés aux résidents.

Le CCVQ a souligné que la grève des chauffeurs d'autobus et le début du FEQ allaient augmenter la pression sur le stationnement sur rue dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a demandé si le site de Destination Québec cité pouvait être utilisé pour informer les visiteurs et les touristes à ce sujet.

Réponse: Mme Mélissa Colombe-Leduc s'est dite favorable à mieux contrôler et à mieux informer les visiteurs et les touristes sur l'existence des stationnements intérieurs autour du Vieux-Québec. Elle conseille cependant aux citoyens de composer le 311 ou le 911 lorsque du stationnement illégal est constaté.

19 septembre 2023

1^{ère} question

Le CCVQ a de nouveau interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc concernant la problématique du AIRBNB illégal dans le Vieux-Québec et en particulier pour les deux cas bien documentés de la rue des Remparts et de l'avenue Ste-Geneviève. Nous avons précisé que dans le deuxième cas, plus de 140 nuitées avaient été constatées au cours des derniers mois. Nous avons ajouté que toutes ces informations avaient été transmises à la Ville. Constatant que le commerce illégal se poursuivait, nous avons demandé à la Ville ce qu'elle attendait pour intervenir et le faire cesser.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a répondu qu'elle connaissait très bien les deux cas et remerciait les citoyens qui alimentaient la Ville avec des informations pertinentes pour consolider les dossiers. Elle a précisé la complexité des dossiers à échafauder pour s'assurer qu'ils soient acceptés à la cour afin de pouvoir émettre une contravention. Elle a indiqué sans le préciser qu'un des deux cas était présentement judiciairisé. Elle a souligné l'intention de la Ville d'agir dans ce domaine et elle a donné en exemple le PPU de St-Roch qui avait été modifié afin d'interdire l'hébergement touristique collaboratif (AIRBNB) dans deux zones résidentielles du quartier. Elle a précisé que cette mesure exprimait l'orientation que la Ville voulait prendre pour d'autres quartiers dont le Vieux-Québec. De plus, elle a ajouté que la Ville ferait une annonce sous peu concernant des mesures pour atténuer la pénurie de logement. Elle a précisé qu'une partie du problème de pénurie est une conséquence directe du phénomène AIRBNB illégal.

2^{ème} question

Un deuxième représentant du CCVQ a interpellé la conseillère Marie-Josée Asselin concernant la coupe des 14 lilas japonais sur le site de la Caserne Dalhousie dans le cadre du projet de construction du Théâtre Jeunesse de la compagnie Les Gros Becs.

Le CCVQ a rappelé que dès l'annonce du projet en août 2021, il avait constaté que le projet, que nous appuyons fortement, incluait l'abattage de ces arbres et que nous étions alors intervenus directement en écrivant au directeur général du Théâtre Les Gros Becs pour lui signifier notre désolation face à cet abattage et pour lui demander des mesures de compensation. Discussions qui se sont poursuivies en 2022 et 2023 par une rencontre avec le directeur général et un échange de courriels dans lesquels Les Gros Becs nous avait confirmé qu'en raison de l'espace restreint la Ville avait accepté la plantation de 3 arbres dans le trottoir attenant au nouveau bâtiment de La Caserne et que c'était la Ville qui les planterait à la suite du chantier.

Le CCVQ a demandé si, en regard de la *Vision de l'arbre 2015-2025*, la Ville s'engageait à compenser le déficit par la plantation de 11 arbres ailleurs dans le quartier.

Réponse: Mme Asselin a répondu que la Ville avait l'objectif de compenser le nombre d'arbres abattus par une plantation le plus près possible des lieux de la coupe. Elle s'est engagée à faire un suivi avec l'organisme Collectif Canopée, responsable de la plantation des arbres sur le territoire de la Ville, pour trouver les endroits dans le Vieux-Québec pour planter les arbres.

(Malgré notre offre de collaboration jugée intéressante pour déterminer les lieux de plantation, il n'y a eu depuis aucun contact avec nous ni de Mme Asselin ni du Collectif Canopée.)

3 octobre 2023

Le CCVQ a interpellé la conseillère Marie-Josée Asselin, responsable du dossier sécurité publique au Comité exécutif, concernant le stationnement illégal qui a été toléré sur l'avenue Ste-Geneviève durant tout l'été.

Le CCVQ a mentionné que, dans les semaines qui ont suivi l'élargissement du périmètre de sécurité, de nombreux véhicules

appartenant à des travailleurs qui opéraient dans le secteur ont utilisé la rue fermée comme un espace de stationnement, précisant que le blocage de la rue à pleine largeur empêchait l'accès des résidents à leurs domiciles et que l'accès était également impossible pour les véhicules d'urgence (pompiers et ambulance) si une intervention était nécessaire. Nous avons ajouté que cette situation potentiellement dangereuse pour la sécurité des résidents s'était poursuivie tout l'été jusqu'à ce que la rue soit réouverte à la circulation le matin même.

Le CCVQ a indiqué que, malgré les nombreuses interventions des citoyens au 311, au 911 et auprès des agents de stationnement, le problème avait perduré; les travailleurs prétextant qu'ils avaient l'autorisation de la Ville. Nous avons ajouté que la situation était d'autant plus choquante que le 25 août la Ville avait installé des panneaux temporaires d'interdiction de stationner le long de la rue et que le stationnement illégal des travailleurs a continué sans contrainte devant les panneaux, enlevant toute crédibilité à la signalisation mise en place.

Le CCVQ a alors demandé à la Ville comment expliquer qu'une situation potentiellement dangereuse avait été tolérée pendant tout l'été au détriment de la sécurité des résidents.

Réponse: Mme Asselin a relayé la question à Mme Coulombe-Leduc. Celle-ci a félicité les résidents d'avoir été vigilants et d'être intervenus auprès des autorités. Elle a ajouté qu'elle avait elle-même fait des interventions auprès du Service de police afin que la surveillance soit augmentée. Elle a souligné que même si les policiers avaient fait déplacer les véhicules ceux-ci reprenaient leur place après leur départ. Elle a dit espérer que la situation se corrige avec la réouverture de la rue.

(La réponse nous a grandement déçus. Nous savons que la Ville est intervenue auprès des policiers pour corriger la situation, mais ce que nous voulions savoir c'est pourquoi aucune contravention n'avait été donnée pendant les trois mois que la situation illégale a perduré.)

(Le matin de la réouverture de la rue, le CCVQ a parlé au contremaître de la Ville qui s'affairait à enlever les barricades. Il nous a confirmé que l'entrepreneur avait une autorisation de se stationner dans la rue, mais cette autorisation n'était donnée que pour 4 véhicules stationnés en ligne le long du trottoir. Très différent du blocage de rue que nous avons constaté tout l'été.)

21 novembre 2023

Suite à l'annonce de l'administration municipale concernant l'interdiction des foyers au bois décoratifs par la modification du *Règlement sur l'utilisation des appareils à combustion solide*, le CCVQ a interpellé la conseillère Marie-Josée Asselin sur les impacts que cette mesure aurait pour les résidents du Vieux-Québec.

Le CCVQ a d'abord indiqué qu'il appuyait toutes les nouvelles mesures qui seront mises en place pour améliorer la qualité de l'air. Par la suite, nous avons mentionné que la nouvelle orientation pour les foyers au bois décoratifs nous désolait. Nous avons rappelé qu'il y a trois ans, lors de l'adoption du *Règlement sur le chauffage au bois*, la précédente administration avait précisé que « n'étant pas considérés comme des dispositifs de chauffage, les foyers décoratifs n'étaient pas visés par les dispositions qui encadreraient dorénavant le chauffage au bois. Il n'y aurait donc aucune interdiction d'usage des foyers d'ambiance existants. » (2020-12-7) Le CCVQ a ajouté que cette décision avait rassuré les résidents du Vieux-Québec et a souligné que nous aurions préféré que cette orientation soit reconduite.

Le CCVQ a précisé que la nouvelle mouture du règlement impactera beaucoup le Vieux-Québec ainsi que les autres secteurs patrimoniaux et centraux de la Ville du fait que de très nombreuses résidences du quartier s'enorgueillissent de ces foyers qui sont des éléments centraux des décors intérieurs anciens. Plusieurs de ces foyers, transformés en foyer à charbon au XIX^e siècle, ont des âtres ouvragés en fonte plus petits rendant difficile leur conversion avec des appareils contemporains certifiés et que, par conséquent, la condamnation de la cheminée deviendrait malheureusement la seule solution, privant ainsi les propriétaires de son usage à tout jamais.

Le CCVQ a demandé si, une fois la cheminée condamnée, cette opération devrait être déclarée et requerrait une inspection pour s'assurer que cela ait été fait correctement.

Réponse: Mme Asselin a surtout justifié la décision qui avait été prise en faisant référence aux deux derniers rapports *Mon environnement, ma Santé* qui ont démontré l'impact des foyers

d'ambiance au niveau des émissions de particules fines. Elle a dit comprendre l'impact que cette mesure aura pour le Vieux-Québec et est consciente de la difficulté de les remplacer par des appareils certifiés, mais elle a précisé que leur utilisation devient difficile à justifier par rapport à d'autres appareils moins polluants qui devront être remplacés par des appareils certifiés dans le contexte actuel de protection de l'environnement (recommandation 2.1 du rapport). Elle a souligné que les citoyens étaient responsables de 30% des émissions de particules fines engendrées par le chauffage au bois et que tous devaient faire leur part pour améliorer la qualité de l'air de la Ville.

Quant à la question, le CCVQ n'a pas obtenu de réponse.

6 février 2024

Le CCVQ a demandé à la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc ce que comptait faire la Ville à court terme pour faire respecter la réglementation concernant l'interdiction des autobus sur la rue des Remparts. Nous avons souligné que, malgré que ce soit signalé adéquatement, des autocars touristiques circulent régulièrement sur la rue des Remparts. Nous avons ajouté que ces infractions avaient toutes été signalées au 311 sans que la situation ne change.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a mentionné qu'elle était sensibilisée à la problématique ayant été mise en copie des signalements au 311 et ayant reçu le même commentaire d'autres citoyens. Elle a ajouté que la Ville ferait ses propres observations et demanderait à la police d'intervenir.

20 février 2024

Le CCVQ a interpellé la conseillère Catherine Vallières-Roland, responsable de la culture au Conseil exécutif, sur le nouvel événement *Réverbère*. Nous avons rappelé que l'annonce de l'évènement avait suscité la colère chez les résidents du Vieux-Québec qui se sont clairement exprimés à la réunion du Conseil de quartier tenue le 12 février. Nous avons ajouté que cette réaction était prévisible; le CCVQ l'ayant déjà exprimée plus d'une fois au comité aviseur auquel il avait été invité à participer pour représenter les résidents dans le cadre de la préparation de l'évènement (Vieux-Québec encore sélectionné, choix des dates inapproprié étant un des

moments les plus achalandés de l'année avec les touristes et les croisiéristes qui circulent en très grand nombre dans le quartier, bruit provoqué par les spectacles).

Le CCVQ a souligné l'inacceptabilité sociale de l'évènement par les résidents, précisant que ceux-ci n'ont rien contre une célébration des arts de la rue à Québec, mais ailleurs que dans le Vieux-Québec et surtout pas durant le weekend de l'Action de Grâce.

Le CCVQ a demandé au comité organisateur qui sera mis en place de revoir dès maintenant les modalités de l'évènement pour respecter les préoccupations des résidents du Vieux-Québec et respecter les orientations du tourisme autrement et de la *Vision événementielle*.

Réponse: Mme Vallières-Roland a précisé que la Ville prendra tous les moyens pour respecter les citoyens. Elle a fait référence au comité aviseur qui a été mis en place et sur lequel le CCVQ participe. Elle a mentionné la marche exploratoire qui sera réalisée avec les résidents pour identifier les lieux du Vieux-Québec où pourront se tenir les prestations. Elle a précisé que le Vieux-Québec avait été choisi en raison de la densité et de la proximité des différents lieux pour les spectacles qui répondent au concept de l'évènement et par la présence d'une masse critique de spectateurs déambulant dans un même endroit.

La conseillère a voulu nous rassurer en précisant que 72% des 625 évènements, qui se déroulaient annuellement dans la Ville, prenaient place hors du Vieux-Québec. Il faut dire que la majorité de ces évènements sont de petite et moyenne envergure en comparaison des mégas festivals qui se déroulent dans notre quartier. Elle a conclu en précisant que les arts de la rue faisaient partie de l'ADN de la Ville.

19 mars 2024

Le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc sur le désengagement des compagnies québécoises d'assurances envers les propriétaires d'immeubles patrimoniaux. Nous avons rappelé que des citoyens avaient déjà soulevé le sujet au Conseil municipal et qu'il avait été mentionné que l'Union des municipalités du Québec

(UMQ) ferait pression auprès du Gouvernement fédéral et du Bureau d'assurance du Canada (BAC) pour trouver des solutions à cette problématique. La ville de Québec participe à cette initiative qui concerne toutes les régions du Québec où se trouvent des immeubles patrimoniaux.

Le CCVQ a souligné que la préservation et l'entretien du patrimoine québécois étaient dorénavant en danger avec l'attitude des compagnies d'assurances. Il a ajouté que celle-ci était d'autant plus gênante à Québec du fait que plusieurs de ces compagnies y ont leur siège social dans une ville reconnue par l'UNESCO pour son patrimoine ancestral.

Le CCVQ a demandé où étaient rendues les discussions de l'UMQ avec le Gouvernement fédéral et le BAC.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a précisé que les démarches de l'UMQ ont démontré que le domaine des assurances des immeubles relève plutôt du gouvernement provincial. Par conséquent, la Ville est en mode réflexion pour identifier les gestes à poser considérant la charge patrimoniale de la Ville.

(Deux autres citoyens sont intervenus sur le même sujet entraînant **le maire à se lever et à prendre officiellement l'engagement de s'impliquer dans ce dossier et d'intervenir directement auprès des compagnies d'assurances.**)

2 avril 2024

Le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc sur le bruit qui affecte le Vieux-Québec et la Colline parlementaire. Nous avons souligné que les nuisances sonores constituaient un des désagréments les plus importants pour les résidents de ces deux secteurs. Nous avons rappelé que, conscients de vivre dans un milieu exceptionnel qui est très fréquenté des québécois et des visiteurs, ces résidents sont cependant confrontés au problème du bruit qui ne cesse de s'aggraver.

Le CCVQ a précisé que les sources de bruit sont variées, que ce soient les camions qui utilisent à outrance leur frein moteur, les véhicules modifiés, qui circulent bruyamment dans les rues étroites du Vieux-Québec dont les maisons en pierres facilitent la réverbération du bruit, et les activités festives en tout genre qui se multiplient dans le quartier.

Le CCVQ a souligné que, exaspéré par l'absence de mesures concrètes pour diminuer les sources de bruit qui affectent leur qualité de vie malgré les nombreuses interventions des citoyens au 311 au cours des années, un groupe de citoyens des deux organisations citoyennes ont rédigé un rapport qui expose la problématique et propose des pistes de solution pour améliorer et corriger la situation. Nous avons précisé que ce rapport, remis à notre conseillère, circulait dans certains services administratifs.

Le CCVQ a ajouté que les impacts du bruit sur la santé ont été bien documentés par l'Institut national de santé publique (INSPQ). Nous avons alors demandé si les citoyens pouvaient espérer l'application dès cet été de certaines recommandations, tel l'interdiction des hauts-parleurs à l'extérieur des commerces, le contrôle plus serré de la réglementation sur le bruit pour les prestations extérieures et des mesures de sensibilisation pour les conducteurs bruyants.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a souligné à nouveau le travail réalisé par le groupe de citoyens et la qualité du rapport produit. Elle a louangé le travail réalisé par les citoyens du CCVQ et du Conseil de quartier. Elle a rappelé qu'elle avait fait circuler le rapport dans les unités administratives concernées. Elle a souligné que le rapport était disponible sur notre site. Elle a précisé que le rapport contenait des mesures qui pouvaient être mises en place rapidement et qui seraient efficaces autant pour le Vieux-Québec que pour les autres quartiers de la Ville. Elle n'a pas précisé à quelles mesures elle faisait allusion.

Pour les véhicules bruyants qui sont revenus avec le printemps, elle conseille fortement aux citoyens de faire un signalement au 311. La somme des signalements lui permettra de planifier des interventions policières.

16 avril 2024

En l'absence de la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc, le CCVQ a interpellé le maire sur les lieux de socialisation dans le Vieux-Québec. Nous avons précisé que, dans un récent rapport, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) concluait que la quantité et la qualité des liens sociaux entre individus avaient des effets positifs sur la santé. Les gens avec plus de connexions sociales vivaient plus

longtemps, alors que l'isolement était associé à un risque de dépression, de déclin cognitif, d'inactivité physique et de présenter un état de santé généralement plus faible. Par conséquent, les espaces publics jouent un rôle important dans les interactions sociales. Ces espaces favorisent les opportunités de rencontres spontanées et deviennent des lieux de socialisation.

S'appuyant sur ce constat, le CCVQ a mentionné qu'en collaboration avec Mobilisation Haute-Ville, une marche exploratoire avait été organisée en octobre 2023 afin de redécouvrir des lieux de socialisation pour les citoyens du quartier. L'exercice a permis d'explorer trois sites davantage reconnus comme lieux touristiques qui mériteraient d'être plus fréquentés par les citoyens, soit la Terrasse Pierre-Dugua-De Mons, le parc de l'Esplanade et le parc de l'Artillerie incluant les Nouvelles Casernes.

Le CCVQ a mentionné que le rapport, rédigé à la suite de la marche et disponible sur notre site, indiquait les différentes améliorations qui pourraient être apportées à ces endroits pour les rendre encore plus attractifs et fréquentés. Le rapport a été présenté à la Table de concertation du Vieux-Québec et aux différents intervenants concernés.

Même si l'une des conclusions du rapport souligne que le nombre d'intervenants dans ces lieux publics complique l'action citoyenne en vue de les bonifier pour en faire des lieux de socialisation, le CCVQ a demandé si la Ville pouvait se concerter avec les différents intervenants pour mettre en place dès cet été certaines propositions, tel l'ajout de bancs, de tables et de poubelles.

Réponse: M. Marchand a souligné que son administration accueillait favorablement le rapport mais que, pour l'instant, il ne pouvait garantir que des actions seraient prises dès cet été en raison du nombre d'intervenants impliqués, comme le souligne le rapport.

5- Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire

Interlocuteur de la Ville, pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Assemblée, composée de citoyens bénévoles élus par la communauté, sur laquelle siège la conseillère municipale du district Cap-aux-Diamants.

Le CCVQ a assisté à **1 rencontre** en mode virtuel (13 novembre 2023) et à **8 rencontres** en mode présentiel (8 mai, 12 juin, 11 septembre et 11 décembre 2023, 8 janvier, 12 février, 11 mars et 8 avril 2024).

8 mai 2023

- demande d'opinion concernant une modification réglementaire de l'usage C-30 (aire de stationnement) dans le district Cap-aux-Diamants et au Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour la Colline parlementaire.
- présentation du concept final de zone partagée mise en place dans le quartier latin à l'été 2023.
- adoption d'une résolution d'appui à la modification réglementaire de l'usage C-30.
- annonce de la conseillère Mme Coulombe-Leduc concernant une opération policière relative à la circulation des véhicules bruyants.

12 juin 2023

- modification de zonage au 54 rue St-Pierre pour permettre l'aménagement d'une terrasse sur le toit de l'édifice relativement aux travaux d'agrandissement de l'auberge St-Antoine dans l'édifice de l'ancienne Union Bank.
- modification de zonage afin d'autoriser un certain nombre d'usages commerciaux à l'édifice situé au 34 rue Garneau ainsi qu'aux édifices voisins (36, 40, 40 1/2, 42, 44 et 46).
- adoption de 2 résolutions: accord sur la modification de zonage au 54 rue St-Pierre; demande pour conserver le statut quo à la modification de zonage du 34 rue Garneau considérant que le projet n'obtenait pas l'acceptabilité sociale.
- annonce du démarrage d'une réflexion sur le paysage visuel du Vieux-Québec incluant l'affilage commercial.

Le CCVQ a retiré son appui initial à la modification de zonage au 34 rue Garneau devant l'opposition citoyenne.

Le CCVQ a manifesté son intérêt à prendre part à la réflexion sur le paysage visuel.

Le CCVQ a mentionné toutes les interventions faites au 311 au cours des derniers mois (zone débarcadère, affichage commercial temporaire illégal, pratique du skate board à la place d'Youville, débris dans le jardin du Corps-de-Garde, etc).

11 septembre 2023

- bilan provisoire de l'application de la zone partagée dans le quartier latin et des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis.
- état de situation suite à la démolition de l'immeuble sur l'avenue St-Geneviève.
- adoption d'une résolution demandant au Conseil de quartier St-Jean-Baptiste d'appuyer le choix du nom proposé pour la future station de tramway de la rue St-Jean.

Le CCVQ a souligné l'inefficacité des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis, qui est devenue une zone de stationnement pour les restaurants.

Ayant collaboré avec le Conseil de quartier pour la détermination du nom de la future station de tramway de la rue St-Jean, le CCVQ a appuyé la résolution qui sera transmise au Conseil de quartier St-Jean-Baptiste.

13 novembre 2023

- bilan de la rétro-action avec les différents intervenants (citoyens, commerçants) dans le cadre des projets de zone partagée dans le quartier latin et des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis.
- rappel de la problématique de la circulation des véhicules lourds sur la rue Dalhousie.
- présentation par Jocelyn Gilbert, administrateur du Conseil, du rapport qu'il a rédigé sur l'évaluation du réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie.
- adoption de 5 résolutions: rapport d'évaluation du réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie; demande à la Ville de reconduire le programme en sécurité routière pour une période supplémentaire de quatre ans, d'augmenter le montant des subventions à \$5 000 pour chaque conseil, d'orienter les projets vers des propositions d'intervention et de reconduire les sommes non utilisées du programme précédent; appui au projet qui sera mis en place par l'école des Ursulines et le

comité des parents afin d'avoir des lieux plus sécuritaires autour de l'école; création de différents groupes de travail sur des problématiques du quartier; nomination de deux administrateurs à titre d'ambassadeurs pour les secteurs du territoire non représentés au CA.

Le CCVQ a manifesté ses inquiétudes quant à la circulation autour de l'hôtel de ville durant le Marché de Noël.

Le CCVQ a exprimé sa grande déception quant au rejet par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) du panneau lumineux qui devait être installé sur la rue St-Louis, à la demande des citoyens et de l'école, pour sécuriser la traverse de piétons à la rue du Parloir. La raison invoquée est la non intégration du panneau dans l'environnement historique du quartier.

Le CCVQ a indiqué son intérêt à se joindre aux groupes de travail qui seront créés.

11 décembre 2023

- présentation du rapport sur le paysage sonore dans le Vieux-Québec par le groupe de citoyens qui l'a rédigé, présidé par Daniel Jacques, administrateur du CCVQ.
- présentation du concept retenu pour le réaménagement de la rue Ste-Famille.
- adoption d'une résolution entérinant le contenu du rapport sur le paysage sonore dans le Vieux-Québec.
- information de la conseillère quant à l'augmentation de la tarification pour une deuxième vignette de stationnement pour un même logement.
- information de la conseillère quant à l'adoption prochaine d'un nouveau certificat d'autorisation pour une résidence principale afin de lutter contre l'hébergement touristique collaboratif illégal.
- information de la conseillère quant à l'annonce du plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie dans le Vieux-Québec et des annonces quant aux programmes pour la requalification des logements vacants sur la rue St-Jean et la côte de la Fabrique et l'achat des bâtiments sur le site de l'ancienne école St-Louis-de-Gonzague.

Le CCVQ a soulevé plusieurs préoccupations en regard du concept retenu pour le réaménagement de la rue Ste-Famille et sur la gestion de la circulation et du bruit lors des travaux. Considérant les nombreux commentaires des citoyens, le CCVQ a fortement suggéré

à la Ville de revoir son concept afin de tenir compte des besoins exprimés par les résidents.

(Le 15 janvier 2024 s'est tenue une rencontre spéciale avec le CCVQ, le Conseil de quartier, la conseillère du district Cap-aux-Diamants et les fonctionnaires de la Ville pour trouver un consensus sur le concept de réaménagement de la rue Ste-Famille.)

En réaction aux commentaires des citoyens quant au nombre d'activités festives dans le Vieux-Québec, le CCVQ a souligné les nombreuses interventions qu'il fait avec le Conseil de quartier auprès du Bureau des grands événements (BGE) et des promoteurs afin de réduire les impacts des activités festives sur la qualité de vie des résidents.

Le CCVQ a indiqué qu'il avait entériné le rapport sur le paysage sonore dans le Vieux-Québec.

(Le 16 octobre 2023, le CCVQ a adopté une résolution entérinant le rapport sur le paysage sonore.)

8 janvier 2024

- présentation par Jocelyn Gilbert, administrateur du Conseil, du rapport qu'il a rédigé sur la problématique du camionnage dans le corridor rue St-Paul/boul. Champlain, soit l'itinéraire qui relie le pont Pierre-Laporte à la rue Abraham-Martin.
- adoption de 2 résolutions: acceptation du contenu du rapport sur le camionnage, de ses conclusions et de ses recommandations; rejet du concept retenu pour le réaménagement de la rue Ste-Famille.

Le CCVQ a indiqué qu'il entérinait le rapport sur le camionnage.

(Le 15 janvier 2024, le CCVQ a adopté une résolution entérinant le rapport sur le camionnage.)

Le CCVQ a donné son appui à la résolution sur le rejet du concept de réaménagement de la rue Ste-Famille.

(Le 15 janvier 2024, le CCVQ a adopté une résolution similaire.)

12 février 2024

- présentation du nouvel événement *Réverbère* qui mettra en valeur les arts de la rue et qui prendra place dans le Vieux-Québec durant le weekend de l'Action de Grâce.
- adoption d'une résolution d'appui à la *Fête de quartier* qui sera organisée par la SDC du Vieux-Québec en collaboration avec le Conseil de quartier et le CCVQ.

- en réponse aux questions des citoyens, la conseillère s'est dite très sensible à la problématique du bruit dans le Vieux-Québec. Elle a précisé que le rapport sur le paysage sonore avait été acheminé aux unités administratives concernées, soit le Bureau des Grands Évènements et le service responsable de l'application de la réglementation à l'égard du bruit. Enfin, elle a précisé qu'elle ne pouvait pas pour l'instant s'engager à préciser quelle recommandation pouvait être appliquée immédiatement.
- en réponse à une question concernant le futur jardin du Corps-de-Garde, la conseillère a précisé que, suite à la concertation entre tous les intervenants, les travaux réalisés par la CCNQ avaient débuté l'automne dernier.

En réaction aux commentaires négatifs des citoyens à l'égard du nouvel évènement *Réverbère*, le CCVQ a mentionné les interventions qu'il avait faites au comité aviseur, formé en préparation de cet évènement, au cours desquelles il a souligné l'inacceptabilité sociale quant à l'ajout d'un évènement dans le Vieux-Québec, le choix des dates qui correspondent au pire moment de l'année pour l'achalandage touristique dans le quartier et les craintes quant au bruit occasionné par la sonorisation des spectacles.

Le CCVQ a interpellé la conseillère sur la circulation des autocars touristiques qui perdure sur la rue des Remparts malgré la clarté de la signalisation d'interdiction mise en place. Elle a précisé qu'un rappel avait été fait auprès du Service de police afin que des interventions soient réalisées.

Le CCVQ a également donné son appui à l'organisation de la *Fête de quartier* par la SDC du Vieux-Québec.

(Le 1^{er} février 2024, le CCVQ a transmis une lettre d'appui à la SDC du Vieux-Québec.)

11 mars 2024

- présentation par Guillaume Laurin, administrateur du Conseil, du rapport qu'il a rédigé sur les besoins du Vieux-Québec en matière de réseau cyclable.
- présentation par le CCVQ du rapport sur les lieux de socialisation dans le Vieux-Québec et les améliorations à leur apporter pour augmenter leur convivialité et leur fréquentation.
- adoption de 4 résolutions: acceptation du contenu du rapport sur le réseau cyclable, de ses conclusions et de ses recommandations; acceptation du contenu du rapport sur les lieux de socialisation, de ses conclusions et de ses recommandations; nomination d'un administrateur

sur le comité aviseur relatif à l'évènement *Réverbère*; demande de rencontre avec la CDPQ Infra dans le cadre du mandat gouvernemental sur l'étude de la Mobilité régionale dans la Capitale-Nationale (tramway).

- information de la conseillère quant à l'annonce du projet pour l'îlot St-Vincent-de-Paul.
- information de la conseillère quant à l'annonce de la phase 2 des zones partagées dans le Vieux-Québec et des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis.
- plusieurs citoyens ont interpellé la conseillère à l'égard du désengagement des compagnies québécoises d'assurances envers les propriétaires d'immeubles patrimoniaux.

Le CCVQ a indiqué qu'il entérinait le rapport sur le réseau cyclable.

(Le 27 février 2024, le CCVQ a adopté une résolution d'appui au rapport sur le réseau cyclable.)

Le CCVQ s'est montré déçu que la Ville n'ait pas retenu la proposition qu'il avait faite lors de la consultation publique sur la modification réglementaire sur l'hébergement touristique collaboratif, soit que le nouveau certificat d'autorisation émis par la Ville soit affiché à la vue de tous.

Le CCVQ a interpellé la Ville pour qu'elle se procure des radars sonores pour sensibiliser les conducteurs au bruit qu'ils font en conduisant.

8 avril 2024

- dans le cadre de l'assemblée générale annuelle, présentation de la conférence de M. Alex Tremblay-Lamarche, directeur de la Société du patrimoine urbain de Québec, qui a entretenu l'assistance sur « Comment la Vieux-Québec est devenu un joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO ».
- annonce de la conseillère indiquant que les services concernés de la Ville évaluent les causes des débordements récurrents du fleuve au quai Chouinard.

Le CCVQ a remercié Alain Samson, qui prenait sa retraite du Conseil de quartier après 11 années à le présider, pour toutes les années consacrées à la cause citoyenne du Vieux-Québec, dont une dizaine comme administrateur du CCVQ. Les administrateurs du Conseil et la conseillère ont fait de même.

6- Table de concertation du Vieux-Québec

Regroupement des différents intervenants représentant, entre autres, les citoyens, les commerçants et les grands employeurs afin de susciter la concertation sur les enjeux du quartier en regard de son développement et de la qualité de vie. La Table a un rôle consultatif et fait des recommandations auprès de l'administration municipale. Les discussions à huis clos permettent d'informer les membres des travaux à venir au niveau de l'immobilier ou de la voirie ainsi que des projets de mise en valeur, d'identifier les priorités d'actions et de présenter les orientations de la Ville.

Quatre sous-comités ont travaillé sur les quatre axes d'intervention prioritaires identifiés par la Ville: l'habitation, la mobilité, les services et les commerces de proximité et le tourisme durable.

Le CCVQ, représenté par son président, a assisté aux **6 rencontres** des sous-comités qui se sont tenues au cours de la dernière année (22 juin, 26 juin, 27 juin, 25 septembre et 26 septembre (2) 2023).

Le CCVQ, représenté par son président, a assisté aux **5 rencontres** qui se sont tenues au cours de la dernière année (26 mai, 2 octobre et 30 novembre 2023, 30 janvier et 1^{er} mars 2023).

Le 1^{er} décembre 2023, lors d'une conférence de presse, l'administration municipale a présenté le plan d'action de la Table de concertation, élaboré par les sous-comités, *Améliorer la qualité de vie dans le Vieux-Québec*. Ce plan d'action servira de document de référence pour les interventions de la Ville dans notre quartier.

Le 30 janvier 2024, le CCVQ a présenté le rapport sur les lieux de socialisation dans le Vieux-Québec et les améliorations à leur apporter pour augmenter leur convivialité et leur fréquentation.

7- Comité de cohabitation Port-Communauté

a) CCPC

Le Comité de cohabitation Port-Communauté (CCPC) a été créé en 2015 afin de poursuivre et d'intensifier les efforts d'information et d'échanges avec la communauté ainsi que de favoriser une bonne cohabitation avec les quartiers avoisinants en établissant une discussion permanente entre l'Administration portuaire de Québec (APQ) et la communauté.

Il regroupe les différents acteurs de la communauté municipale concernés par les activités du Port de Québec. Ces acteurs représentent, entre autres, les citoyens des quartiers avoisinants de l'institution, les groupes environnementaux, les utilisateurs des services du port, les villes de Québec et de Lévis ainsi que la nation Huron-Wendat. Les travaux du comité permettent la prise en compte des intérêts, des attentes et des enjeux de la communauté dans la gestion des projets et des activités du Port de Québec, de même que leurs impacts et retombées. Le CCVQ s'est joint au CCPC en 2017.

Au cours de la dernière année, les discussions du comité ont porté sur le bilan de la 2^e année d'opération du bain portuaire dans le bassin Louise, le projet de sauna flottant dans le bassin Louise, le réaménagement de l'anse Brown, le projet *Carrefour de l'eau* de la ville de Québec, l'électrification des quais, la circulation des véhicules lourds sur la rue Dalhousie, le bruit occasionné par les opérations du terminal à grains du Groupe Sollio Agriculture, le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques, le Plan d'action en développement durable (PADD), l'atelier participatif sur l'élaboration du parc boisé de la baie de Beauport et les travaux des Tables de bon voisinage.

Le CCVQ, représenté par son président, n'a assisté qu'à **2 rencontres** (31 mai et 29 novembre 2023).

b) Table de bon voisinage

L'Administration portuaire de Québec (APQ) a créé les Tables de bon voisinage pour aller à la rencontre des citoyens et mieux comprendre leurs préoccupations. Ces Tables rassemblent des citoyens et l'équipe des relations citoyennes du Port de Québec afin de réfléchir sur

certaines enjeux et travailler à améliorer le territoire portuaire et le milieu de vie collectif.

Les rencontres se font en fonction de deux secteurs:

- Secteur du Vieux-Limoilou et de Beauport
- Secteur de l'estuaire (Vieux-Port) et de l'anse au Foulon

Le CCVQ, représenté soit par Nadine Galy, Martine Gagné ou son président, a participé à la Table du Secteur de l'estuaire et de l'anse au Foulon en assistant à **4 rencontres** (17 mai, 6 juin et 6 décembre 2023, 22 février 2024).

Les réunions du 17 mai 2023 et du 22 février 2024 étaient des ateliers de co-création pour l'aménagement du futur parc du boisé de la baie de Beauport.

La réunion du 6 juin 2023 était un atelier d'idéation pour la future promenade portuaire du Foulon.

La réunion du 6 décembre 2023 était un atelier de réflexion sur le futur *Fonds d'initiatives citoyennes innovantes* (ICI). Il s'agit d'un fonds qui permettrait d'aider financièrement des citoyens à développer des projets communautaires structurants pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers périphériques aux installations portuaires.

Le 25 juillet 2023, l'APQ rendait public le rapport des discussions avec les participants aux tables de bon voisinage. Discussions qui ont permis d'identifier les préoccupations citoyennes et d'identifier des pistes de solutions, tels l'accessibilité au fleuve, l'industrie des croisières et ses impacts sur la qualité de vie des citoyens, l'électrification des bateaux de croisière, les nuisances sonores causées par les activités portuaires, la circulation des camions vers les différents sites du port, les limites à la circulation des piétons sur les quais et l'interdiction de circuler à vélo sur les quais.

8- Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale

Le Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale a été créé en 2021 suite à la vente de la maison Jean-Baptiste-Chevalier par le Musée de la civilisation (Gouvernement du Québec). À la demande du ministère de la Culture et des Communications, la somme provenant de la vente du bien culturel et patrimonial a été placée dans un fonds dédié et doit être consacrée à la mise en valeur et à l'animation de la Place Royale. Pour ce faire, un comité d'orientation a été formé pour conseiller le Musée de la civilisation qui a été mandaté pour gérer le fonds.

Le comité est composé de différents représentants du domaine de l'histoire, des arts et de la culture, du milieu touristique et des citoyens. Le CCVQ représente les résidents du quartier sur ce comité. Il fait, entre autres, valoir le caractère résidentiel du secteur et l'importance de considérer cette composante incontournable du quartier dans les projets d'animation et de mise en valeur du site touristique.

Au cours de la dernière année, le CCVQ, représenté par son président, a assisté à **la seule réunion convoquée** (18 décembre 2023). Par contre, des échanges de courriels entre la responsable du comité et les membres ont permis de suivre l'évolution du dossier.

9- Comité cohabitation Vieux-Québec

Le Comité cohabitation Vieux-Québec a été créé au printemps 2023 par l'organisation communautaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale, en collaboration avec La Dauphine et l'équipe d'intervention pour le vivre-ensemble et la cohésion sociale de la ville de Québec, afin de discuter des enjeux de cohabitation dans le Vieux-Québec entourant les activités de La Dauphine.

Le comité est composé des représentants de différents organismes communautaires, du Service de police, de Parcs Canada et des citoyens. Le CCVQ et le Conseil de quartier représentent les résidents du Vieux-Québec sur ce comité. Nous y faisons part, entre autres, des réalités et des constats qui nous sont rapportés par les citoyens ou que nous avons constatés nous-mêmes.

Le Comité a pour but de rassembler tous les partenaires concernés afin de mieux se connaître, de mieux comprendre la réalité de l'itinérance et de trouver des pistes de solution pour améliorer et bonifier le vivre-ensemble.

Au cours de la dernière année, le CCVQ, représenté par son président, a assisté à **3 réunions** (12 mai et 20 décembre 2023, 25 avril 2024).

Lors des différentes réunions, le CCVQ a souligné la présence de plus en plus importante des itinérants dans tous les secteurs du quartier et de l'inconfort que cela crée. Nous avons mentionné les débordements (bruit, chahutage, salubrité, intrusion dans les portiques, graffiti) que les résidents ont constatés ou auxquels ils ont été confrontés. Nous avons signalé la présence de seringues dans certains lieux publics. Nous avons fait part que la rue D'Auteuil est peu fréquentée par les touristes et les résidents en raison de la présence des usagers de La Dauphine qui envahissent les trottoirs et l'escalier de la porte Kent. Nous avons ajouté que la porte St-Jean devient aussi un lieu de rassemblement où cris et chamaillages dérangent les citoyens demeurant à proximité. Enfin, nous avons ajouté que le stationnement souterrain de l'hôtel de ville est devenu, depuis la pandémie, un refuge de nuit durant la saison hivernal où les escaliers deviennent un dortoir. Même si cette présence n'est aucunement dérangeante, elle pourrait

indisposer certains utilisateurs du stationnement. Le CCVQ a précisé qu'il était préférable que les sans-abris dorment à cet endroit plutôt que de rester dehors au grand froid.

Le manque de services spécialisés à la haute-ville comparativement à la basse-ville et le manque de main-d'oeuvre ont particulièrement été identifiés par les intervenants communautaires. De plus, les intervenants ont souligné que le manque de toilettes publiques accessibles en tout temps et à toutes saisons cause un problème pour les citoyens qui se promènent dans le Vieux-Québec, mais il est encore plus important pour les itinérants qui n'ont aucune autre alternative.

Ce que le Comité a réalisé en 2023:

- 12 mai 2023: journée portes ouvertes à Lauberivière;
- 26-27 mai 2023: journées portes-ouvertes à La Dauphine;
- 12 octobre 2023: journée de formation pour les administrateurs des deux organisations citoyennes sur le phénomène de l'itinérance;
- production d'une trousse d'information, distribuée sur demande, sur le comment agir envers une personne marginalisée ou désaffiliée;
- 18 janvier 2024: lettre transmise à l'équipe d'intervention pour le vivre-ensemble et la cohésion sociale de la ville de Québec concernant la problématique des toilettes publiques dans le Vieux-Québec;
- 25 avril 2024: initiée par le CCVQ, marche exploratoire dans le Vieux-Québec pour faire connaître aux membres du comité les lieux fréquentés par les personnes marginalisées ou désaffiliées et les enjeux de cohabitation.

Lors de la journée portes ouvertes de La Dauphine, le CCVQ a appris qu'un service de toilette pour animaux de compagnie est offert gratuitement aux citoyens dans le cadre du programme de formation donné à leur clientèle.

À la réunion d'avril 2024, tous les membres du comité ont constaté une amélioration de la cohabitation. De plus, la lettre qui a été transmise pour souligner la problématique des toilettes publiques a eu un effet. La Ville examine la possibilité d'étendre les heures d'opération.

10- Participation à des séances d'information et de consultations publiques

21 juin 2023: organisée par l'Administration portuaire de Québec, le CCVQ a assisté à la consultation citoyenne sur le projet de sauna flottant prévu dans le bassin Louise près de l'Oasis du Port de Québec. Le projet de sauna flottant n'est pas un spa; tous les services et les traitements d'un spa ne sont pas offerts dans un sauna flottant.

Les personnes présentes, résidant tous près du bassin Louise, se sont montrées très réceptives au projet. Le CCVQ est également en faveur du projet.

À la conclusion de la rencontre, les promoteurs du projet se sont engagés d'être à l'écoute des citoyens, d'élaborer une activité rassembleuse accessible, de mettre en place une activité de santé, de permettre une accessibilité à l'eau, et d'être soucieux de la qualité de vie des résidents en installant, entre autres, aucun haut-parleur extérieur.

Le projet n'a pas encore vu le jour et aucune date n'a été déterminée pour sa réalisation.

22 juin 2023: le CCVQ a assisté à la soirée d'information citoyenne sur le projet pilote de zone partagée dans le quartier latin et les mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis. Il s'agissait de la présentation finale du projet pilote avant sa mise en place.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'hôtel de ville.

Le CCVQ a pu constater que le projet avait évolué et que les préoccupations des citoyens exprimées à la rencontre précédente du 29 mars 2023 avaient été prises en considération.

La soirée visait aussi à expliquer aux résidents la procédure d'obtention des vignettes permettant d'entrer dans la zone partagée du quartier latin, celles-ci étaient disponibles le soir même.

La mise en place de la zone partagée a suscité de nombreuses interventions de la part des citoyens. Les commentaires étaient partagés entre ceux qui étaient satisfaits que leurs préoccupations aient été entendues et ceux qui rejettent le projet.

À la fin de la rencontre, le CCVQ a appuyé les commentaires émis par les citoyens concernant la circulation sur la rue des Remparts et a demandé à la Ville de les prendre en compte.

27 juillet 2023: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle 2024-2030. La Ville consultait les citoyens sur leurs besoins en matière de culture, en lien avec les 4 axes suivants:

- la culture accessible pour tous;
- la culture partout sur le territoire;
- le rayonnement culturel de la ville à travers les artistes;
- un pôle culturel aux partenaires solidaires.

8 août 2023: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant l'offre alimentaire dans le Vieux-Québec. Cueillette d'information initiée par la Ville pour connaître les habitudes de consommation alimentaire des résidents, des commerçants et des travailleurs du Vieux-Québec.

Les résultats de la cueillette vont permettre à la Ville de dresser un portrait de l'offre alimentaire dans le quartier et de connaître les besoins des citoyens en ce qui a trait à un marché d'alimentation dans le quartier.

21 septembre 2023: le CCVQ a participé à la rencontre organisée par la Ville avec les associations citoyennes pour leur présenter la démarche pour la requalification du site de l'îlot St-Vincent-de-Paul. Cette rencontre faisait suite à l'acquisition récente du site par la Ville. Il s'agissait d'une collecte d'information pour connaître les besoins et les attentes des citoyens à l'égard du développement du site.

Lors de ses interventions, le CCVQ a soulevé les éléments suivants:

- remplacer la dénomination de l'îlot Lépine (autre site adjacent à l'îlot St-Vincent-de-Paul) dont le nom fait référence au complexe immobilier sur la rue St-Vallier et non au site de la côte d'Abraham. Ce nom crée une confusion qui doit être corrigée (la demande a été reçue favorablement);
- consulter les projets qui ont déjà été concoctés pour ce site par les étudiants des écoles d'architecture de l'Université de

Montréal et de l'Université Laval (la suggestion a été jugée pertinente);

- souligner l'ironie de la Ville de vouloir protéger les percées visuelles quand elles ne l'ont pas été lors de l'agrandissement de l'hôtel Le Capitole et la construction des tours dans St-Roch qui cachent déjà Les Laurentides;
- ne pas ignorer la réflexion qui a été faite par les citoyens de St-Jean-Baptiste et les orientations qui ont été identifiées;
- émettre des réserves quant à l'ouverture de nouveaux locaux commerciaux considérant les nombreux locaux vacants existant dans St-Jean-Baptiste;
- souligner que le futur projet devra être un projet « **signature** » en raison de son emplacement, ce qui n'est pas contradictoire avec du logement social.

22 septembre 2023: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant la requalification du site de l'îlot St-Vincent-de-Paul. Nous avons repris les commentaires émis la veille lors de la rencontre avec les associations citoyennes.

28 septembre 2023: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant l'évaluation du projet pilote de zone partagée dans le quartier latin et les mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a souligné le cafouillage qui a affecté le démarrage de la zone partagée dans le quartier latin et l'inefficacité des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis, qui est devenue une zone de stationnement pour les restaurants.

5 octobre 2023: le CCVQ a participé à un atelier d'échanges et de co-création pour la requalification du site de l'îlot St-Vincent-de-Paul. Cette activité a permis aux citoyens d'exprimer leurs attentes et leurs besoins en vue de faire de ces terrains vacants un milieu de vie complet pour de nouveaux résidents.

6 novembre 2023: à l'invitation du Monastère des Augustines et en compagnie de quelques citoyennes, le CCVQ a participé à un atelier d'échanges et de co-création en vue du renouvellement de l'exposition permanente du musée.

9 novembre 2023: le CCVQ a assisté à l'atelier d'échange avec les citoyens sur l'évaluation du projet pilote de zone partagée dans le quartier latin et les mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis.

Une cinquantaine de personnes ont pris part à l'échange en mode hybride dont seize à l'hôtel de ville.

La Ville a présenté les résultats du sondage, mis en ligne plus tôt à l'automne, et a sollicité les résidents à faire part de leurs commentaires.

49% souhaitent que le projet se poursuive, dont 26% avec des modifications substantielles

44% des répondants ne veulent pas le retour de l'expérience de la zone partagée

Pour la Ville, même si le sondage en ligne n'était pas scientifique, il donnait tout de même une certaine appréciation citoyenne des projets pilote mis en place.

Les principaux problèmes identifiés dans le questionnaire ont été répétés par les citoyens:

Quartier latin: contrôle déficient, signalisation ambiguë, difficulté d'accès, mode d'utilisation non compris.

Rue St-Louis: implantation chaotique, bacs à fleurs trop petits, stationnement abusif dans les débarcadères.

Autocars touristiques: message non compris par les conducteurs anglophones, contrôle inexistant.

Le CCVQ a rappelé que plusieurs problèmes constatés durant l'expérience avaient été identifiés lors de sa préparation. Nous avons dit espérer que la Ville en prenne acte pour la suite.

Les citoyens qui se sont exprimés ont souligné leur appui à des rues partagées dans le Vieux-Québec pour réduire la circulation de transit et réduire la vitesse. Ils ont fait référence aux pratiques européennes qui sont plus restrictives pour les véhicules.

La Ville a précisé qu'elle allait poursuivre sa réflexion en tenant compte de tous les commentaires et qu'elle reviendrait auprès des citoyens pour la suite des choses: reprise du projet avec modifications, extension dans un autre secteur.

13 février 2024: le CCVQ a participé à la rencontre virtuelle d'information concernant le projet de réaménagement de la rue Ste-Famille. Les fonctionnaires de la Ville revenaient devant les citoyens pour leur présenter le concept modifié. Cette présentation faisait suite à la présentation au Conseil de quartier en décembre 2023 au cours de laquelle le concept présenté avait été rejeté à l'unanimité par les citoyens présents.

Le nouveau concept est conforme au consensus obtenu lors de la réunion spéciale tenue le 15 janvier avec des représentants du CCVQ, du Conseil de quartier, de la conseillère du district Cap-aux-Diamants et les fonctionnaires afin de trouver un consensus qui tienne compte des préoccupations des résidents:

- maintien du sens unique vers le sud;
- chaussée rétrécie à 4 m pour la sécurité de tous les usagers (largeur minimale pour les véhicules de déneigement);
- trottoirs élargis à 1,6 m pour la sécurité des piétons (variable le long de la rue en fonction du dégagement des maisons);
- trottoirs surbaissés à 50 mm, permettant aux camions de meilleures manoeuvres de virage aux intersections en pouvant franchir facilement la bordure;
- bande de verdissement le long de la rue du côté du collègue François-de-Laval;
- installation de bollards aux intersections pour protéger les coins des habitations;
- raccord des gouttières à l'égout pluvial pour éviter l'écoulement de l'eau sur les trottoirs.

Les citoyens ont souligné leur satisfaction vis-à-vis le nouveau concept.

À la fin de la rencontre, le CCVQ et le Conseil de quartier ont remercié les fonctionnaires d'avoir considéré les préoccupations des citoyens dans l'élaboration du concept modifié.

19 février 2024: le CCVQ a participé à la séance de consultation publique concernant le projet de modification au *Règlement sur l'hébergement touristique collaboratif*. Les modifications proposées visent à clarifier la notion de « résidence principale » et à ajouter l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation municipale pour réaliser cette activité commerciale dans son logis.

Plus d'une centaine de personnes ont pris part à la consultation qui se tenait autant en ligne (87 personnes) qu'en présentiel (47 personnes).

Même si plusieurs intervenants étaient venus demander des allègements pour leur permettre d'exercer cette activité commerciale dans leur logis, la Ville a clairement indiqué qu'elle ne reculera pas sur son objectif d'enrayer la pratique illégale qui est très répandue.

Quoique favorables au projet de modification réglementaire, les représentants des comités de citoyens des quartiers centraux souhaiteraient que la Ville agisse davantage par l'entremise des règlements de zonage en interdisant l'hébergement touristique collaboratif dans les zones caractérisées résidentielles et ne permette ce type de commerce que dans des zones bien circonscrites. Même si le CCVQ n'a pas abordé cet aspect lors de son intervention, il entérine cette position et en a fait part à la représentante du Comité populaire St-Jean-Baptiste.

Le CCVQ a souligné qu'il accueillait favorablement la modification réglementaire qui permettra de mieux connaître les utilisateurs de ce commerce de façon légale afin d'éradiquer la pratique illégale qui pullule dans le Vieux-Québec. Nous avons ajouté que nous souhaitons que ces mesures s'accompagnent d'un contrôle plus serré que celui effectué actuellement en soulignant le désespoir des citoyens qui, malgré leurs nombreuses interventions au 311, ne voient aucun changement concret.

Le CCVQ a demandé que le certificat d'autorisation municipale soit clairement affiché à l'extérieur de la résidence (porte, fenêtre) pour qu'il soit visible du voisinage, comme il est obligatoire de le faire pour les permis de travaux. Ainsi, il serait facile autant pour les inspecteurs municipaux que les citoyens de savoir où se pratique de

façon légale l'hébergement touristique collaboratif. La proposition a intéressé les fonctionnaires et la conseillère.

(Malheureusement, le règlement qui a été adopté le 19 mars 2024 ne contient pas la proposition du CCVQ à l'effet que le nouveau certificat d'autorisation émis par la Ville soit affiché à la vue de tous.)

23 février 2024: le CCVQ a participé à la journée de concertation citoyenne organisée par EXMURO, organisme qui conçoit, produit et diffuse des oeuvres d'art public et des installations temporaires. Il est le concepteur de l'évènement *Les passages insolites*.

Nouvellement installé dans la Maison Hazeur à la place Royale, EXMURO a préparé cette activité en collaboration avec le CCVQ et le Conseil de quartier. Il s'agissait d'une journée de consultation et de réflexion citoyenne sur les initiatives communautaires pouvant participer à la revitalisation socioculturelle du milieu de vie dans le quartier. La journée visait les objectifs suivants:

- identifier les moyens, les actions et les gestes que EXMURO pourraient entreprendre pour répondre aux besoins des résidents du secteur;
- identifier les services et les activités que EXMURO pourraient mettre à la disposition des résidents du secteur dans le cadre de sa mission culturelle;
- identifier les mesures que EXMURO pourraient mettre en place pour que leurs locaux deviennent un lieu de socialisation et d'animation fréquenté par les résidents du secteur;
- identifier les services que les résidents du secteur souhaiteraient recevoir dans les locaux de EXMURO;
- identifier les activités que les résidents du secteur souhaiteraient pratiquer dans les locaux de EXMURO;
- insuffler un sentiment d'appartenance des résidents du secteur envers les locaux de EXMURO;
- déterminer un plan d'action pour la mise en oeuvre des orientations qui auront été déterminées.

Le 23 février, après la journée de concertation citoyenne, les résidents du quartier étaient invités à un 4 @ 6 afin de visiter l'exposition en cours dans les locaux de EXMURO dans le cadre de *Manif d'art - la biennale de Québec*.

Le 17 mars, dans le cadre de la *Journée du cinéma canadien*, EXMURO a invité les résidents du quartier à une séance de cinéma gratuite au cours de laquelle a été projeté le film *Ru* du réalisateur Charles-Olivier Michaud, inspiré du livre de l'auteure Kim Thuy.

12 mars 2024: le CCVQ a participé à la rencontre virtuelle d'information sur la phase 2 des zones partagées dans le Vieux-Québec et les mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis. On y a appris qu'en 2024, une deuxième zone partagée s'ajoutera à celle du quartier latin. Cette nouvelle zone englobera le secteur au sud de la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé sa satisfaction à l'égard de l'annonce. La zone partagée dans le quartier latin est reconduite mais ajustée en tenant compte des préoccupations et des commentaires exprimés par les résidents suite à l'expérience de l'année précédente. Il en est de même pour la rue St-Louis.

L'ajout de la deuxième zone partagée au sud de la rue St-Louis était souhaitée depuis longtemps par les citoyens du secteur. Elle sera une solution aux problèmes récurrents de vitesse, de circulation de transit et d'usurpation des espaces de stationnement avec vignette réservés aux résidents.

Par contre, le CCVQ fait siennes les préoccupations de nombreux résidents des rues St-Louis et du Mont-Carmel quant à l'accès à leurs immeubles suite à l'instauration de la deuxième zone partagée. À cet effet, nous avons eu plusieurs discussions avec la conseillère du district Cap-aux-Diamants afin d'identifier les solutions possibles. Nous aurons le résultat de la réflexion municipale lors de la présentation du projet final plus tard en juin.

13 mars 2024: le CCVQ a complété le questionnaire mis en ligne par le Gouvernement du Québec concernant la mobilité dans la région de la Capitale-Nationale.

30 avril 2024: le CCVQ a participé à un atelier participatif concernant le développement du secteur nord-est d'ExpoCité, soit le site du Colisée de Québec.

Plus d'une centaine de personnes ont pris part à la consultation qui se tenait autant en ligne (44 personnes) qu'en présentiel (64 personnes).

La Ville voulait obtenir l'avis des citoyens à l'égard de trois scénarios de développement qui ont été élaborés à la suite de l'atelier de co-création tenu l'automne dernier avec les citoyens du secteur et des experts.

Après la présentation, les participants étaient invités à se répartir en groupe pour donner leur opinion sur les différents scénarios en précisant les forces et faiblesses de chacun et en déterminant les usages souhaités des zones de développement.

Lors de la discussion en dernière partie, chaque groupe a présenté les conclusions de leurs ateliers. La majorité ont opté pour le scénario qui conserve le Colisée de Québec, ce qui correspond aux résultats d'un sondage publié à la mi-mars. La plupart désire que le site consolide la vocation de pôle sportif pour le quartier en transformant le Colisée de Québec en centre de loisir communautaire. Ils souhaitent que les espaces autour de l'édifice soient consacrés aux activités sportives extérieures afin de combler les lacunes du quartier.

7 mai 2024: le CCVQ a soumis plusieurs idées dans la boîte mise en ligne par la Ville concernant la réflexion sur le futur *Plan d'urbanisme et de mobilité*.

La boîte à idées aborde les thématiques suivantes: milieu de vie, urbanisme, sécurité, mobilité, environnement, population et économie.

Le CCVQ a proposé les idées suivantes:

- aménager les lieux de socialisation du Vieux-Québec en fédérant les juridictions concernées pour le mieux-être citoyen;
- améliorer le paysage sonore du Vieux-Québec en éliminant les sources de bruit inutiles et dérangementes qui sont un inconvénient majeur à la qualité de vie;
- retrouver ou se procurer des jeux d'échec géants qui pourraient être utilisés sur les damiers devant le monument de la Guerre des Boers au parc de l'Esplanade;
- recréer un marché fermier de quartier pour desservir les résidents du Vieux-Québec et des quartiers centraux en produits frais durant la saison estivale;
- faciliter l'ouverture d'une épicerie de quartier dans le Vieux-Québec;

- afficher fièrement la désignation « ville patrimoniale de l'UNESCO »;
- mettre en valeur la signature « l'Accent d'Amérique » en mettant en valeur la langue française, la culture française et la chanson française dans les lieux publics et auprès des amuseurs de rue;
- doter la Ville d'un musée qui raconte son histoire;
- ajouter davantage de plaques « ici vécut » ainsi que des bornes d'information historique;
- être ouvert aux matériaux alternatifs pour certains travaux sur les édifices patrimoniaux afin de diminuer les coûts;
- favoriser les déplacements actifs en privilégiant les feux pour piétons lorsque le bouton d'appel est actionné (réduire l'attente).

11- Participation à des congrès, colloques/forums

11 novembre 2023: le CCVQ a participé à la rencontre de la Table de la Capitale-Nationale de la Fédération Histoire Québec. L'activité d'une journée se tenait à Sillery au Centre communautaire Noël-Brulart.

L'objectif de la journée était de présenter aux participants des projets issus de la communauté reliés à la protection ou à la préservation ou à la mise valeur du patrimoine bâti ou immatériel et qui ont connu du succès auprès du public.

Le CCVQ a alors présenté la saga du démantèlement du chemin dit « temporaire » qui a été aménagé sur le glacis de l'avenue St-Denis par la Défense nationale. Nous avons insisté sur la démarche citoyenne, que le CCVQ a appuyé, qui s'est déroulée sur près de dix ans et qui s'est conclue à l'été 2023 par le démantèlement du chemin. Nous avons souligné que la saga avait impliqué tous les niveaux de gouvernement (fédéral, provincial, municipal), le dépôt d'une pétition à la Chambre des Communes et de nombreuses interventions dans les médias autant par les citoyens que le CCVQ. Nous avons mentionné que le dossier a pu se conclure à la satisfaction de tous, incluant les citoyens, une fois qu'un dialogue constructif avait pu être établi entre toutes les parties concernées. Nous avons souligné l'implication importante de la conseillère du district Cap-aux-Diamants tout au long du processus de concertation.

La présentation du CCVQ illustre la nécessité de rassembler toutes les parties impliquées dans un dossier litigieux et l'importance d'une ouverture à l'autre afin de trouver une solution acceptable et viable pour tous. Nous avons aussi illustré la complexité pour les citoyens de travailler avec certaines organisations qui n'ont pas l'habitude d'être confrontées à l'action citoyenne.

Considérant « l'originalité » de la démarche citoyenne pour la sauvegarde d'un lieu patrimonial emblématique dans le cadre de la préservation de la qualité de vie des résidents, la présentation a été grandement appréciée.

14 février 2024: le CCVQ a participé au *Sommet de Québec sur les croisières*, organisé par Destination Québec cité. L'activité d'une demi-journée avait pour but de présenter aux partenaires de l'Administration

portuaire de Québec (APQ) et de Destination Québec cité (DQc) le bilan de la saison 2023 et les prévisions pour 2024.

L'évènement se tenait au Terminal 30 et a attiré une centaine de personnes de différents horizons reliés de près ou de loin à l'industrie des croisières.

Dans son mot d'accueil, Mario Girard, pdg de l'APQ, a souligné l'importance du développement durable et des attentes élevées à cet effet qui se concrétisent dans la Vision 2035 de l'organisation. Il en a profité pour annoncer que le Port de Québec avait reçu, étonnamment, la certification Biosphère. Premier port canadien à recevoir cette distinction qui répond aux 17 principes du développement durable de l'ONU.

Dans un message vidéo, la ministre du Tourisme a souhaité que l'industrie des croisières prenne de l'ampleur, ce qui nous a laissé incrédule. Dans le cadre du développement durable, elle a indiqué l'importance de l'électrification des quais que le Port de Québec veut mettre en place d'ici 2027.

Le maire a ouvert la rencontre en soulignant d'entrée de jeu la présence du CCVQ et du Conseil de quartier dans l'assistance. Il nous a souhaité la bienvenue en insistant sur le fait que les deux organisations citoyennes étaient des acteurs incontournables. Il a ajouté que **l'industrie touristique et le milieu des affaires œuvrant dans le Vieux-Québec se devaient de nous impliquer en amont dans tous leurs projets et d'être à l'écoute des impacts sur la qualité de vie des citoyens**. Il a ajouté que le Vieux-Québec ne serait jamais rien de plus qu'un Disneyland de carton sans la présence et l'influence active de ses résidents. Une reconnaissance à laquelle nous ne nous attendions pas.

Par la suite, le maire a indiqué qu'un port maritime était une richesse pour une ville et son commerce. Et que le port de Québec n'était donc pas prêt de disparaître. Par contre, il a mentionné que **l'industrie des croisières devait se transformer afin de réduire les impacts auprès des résidents**. Il a souligné l'initiative de DQc qui, avec sa plateforme « Explore Québec », fait découvrir aux croisiéristes et aux touristes les quartiers de la Ville afin de les amener hors du Vieux-Québec.

De retour au micro, M. Girard a lui aussi souligné l'apport des deux organisations citoyennes et indiqué l'importance que le Port accorde au dialogue qui s'est établi au cours des dernières années. Il a souligné les échanges avec les citoyens au sein du Comité cohabitation port-communauté (CCPC) et des comités de bon voisinage. Il a mentionné que la planification de l'électrification des quais est, entre autres, issue de l'insistance des citoyens à cet effet. Il a aussi mentionné l'installation de nouvelles clôtures sur les quais 21 et 22 qui est due à la pression des citoyens pour un meilleur accès au fleuve.

Le bilan a été présenté conjointement par M. Girard et Robert Mercure, directeur général de DQc:

- en 2023, Québec a accueilli 4M de touristes (80% sont venus dans le Vieux-Québec), ce qui est équivalent à 2019;
- les américains et les canadiens sont revenus en grand nombre;
- malgré cette affluence, l'achalandage aurait été équilibré en étant déconcentré en périphérie de la Ville et en promouvant les autres quartiers de la Ville;
- en 2023, 154 200 croisiéristes sont débarqués à Québec comparativement à 175 576 en 2019;
- 30 opérations embarquement/débarquement ont été réalisées aux quais.

En 2024, DQc vise à mieux répartir l'achalandage sur l'ensemble de l'année pour ne pas surcharger les périodes très achalandées et nuire à la qualité de vie des résidents. Une orientation que le CCVQ suivra de près.

Pour 2024, le Port estime le nombre de croisiéristes à 146 000. La baisse est due au déplacement cyclique d'une compagnie. De plus, le Terminal 30 sera davantage utilisé afin de libérer les quais 21 et 22 à la place des Canotiers. Il s'agit d'une requête du CCVQ et du Conseil de quartier signifiée de façon récurrente depuis sa construction.

Lors des discussions, le CCVQ en a profité pour soulever les préoccupations suivantes: la nécessité de revoir les critères (15 000 passagers par jour et 2 débarquements en même temps) considérant que la saison est maintenant étalée sur plusieurs mois au lieu des seuls mois de septembre et d'octobre; et l'achalandage important lors des deux week-ends très bondés en octobre 2023 avec 5 et 7 bateaux accostés aux quais.

12- Relations avec les médias

Le CCVQ a participé à **42 activités médiatiques** au cours de la dernière année.

21 avril 2023: entrevue avec Radio-Canada concernant la prochaine saison des croisières au cours de laquelle 130 bateaux sont annoncés. La journaliste voulait savoir si cela nous préoccupait et connaître notre point de vue sur la pollution que cela occasionne et si nous étions favorables aux bateaux électriques.

Le CCVQ a rappelé que les citoyens ne veulent pas revenir à la situation qui prévalait avant la pandémie en 2019. Nous avons mentionné que nous serions à l'affût de tout impact sur la qualité de vie des résidents et que nous interviendrions au besoin.

Nous avons souligné que nous sommes en dialogue régulier avec l'Administration portuaire de Québec et que nous avons déjà manifesté notre souhait que le Terminal 30 soit davantage utilisé pour désengorger la place des Canotiers.

Quant à la pollution, le CCVQ a indiqué que cela le préoccupait, que nous souhaitons que les bateaux soient électrifiés et que le Port s'équipe de branchements électriques. Le CCVQ a ajouté la problématique du bruit occasionné par les bateaux accostés.

Le CCVQ a conclu qu'il était très satisfait par l'abandon de l'objectif des 400 000 croisiéristes.

(Article publié en ligne le 25 avril 2023: « Le Port de Québec aspire à électrifier des quais de croisières « le plus tôt possible ».)

20 mai 2023: entrevue avec LCN au lendemain de la démolition nocturne du 45 av. Ste-Geneviève. La journaliste voulait savoir comment s'était déroulé le drame et si celui-ci était prévisible.

Malheureusement, aucun reportage n'a été diffusé à la suite de cette entrevue.

24 mai 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec. Le journaliste voulait avoir nos impressions sur la démolition du 45 av. Ste-Geneviève et le point de presse de la Ville effectué la veille.

En le référant à notre lettre publiée le matin même dans Le Devoir, nous lui avons répété les commentaires qui y étaient émis:

- étonnement face à la rapidité de la décision irréversible;
- colère envers le propriétaire qui a laissé aller la maison pendant de nombreuses années;
- questionnement face à la réaction de la Ville en regard d'une situation connue;
- déception qu'aucune autre alternative n'ait été envisagée.

Malheureusement, aucun article n'a été publié à la suite de cette entrevue.

27 mai 2023: entrevue téléphonique avec Le Soleil concernant le ramassage des débris de démolition du 45 av. Ste-Geneviève. La journaliste voulait savoir comment le CCVQ avait su quand débiterait le ramassage des débris sur le trottoir et la rue parce que l'information n'apparaissait pas sur le site de la Ville.

Le CCVQ a répondu qu'il en avait été informé par la conseillère du district Cap-aux-Diamants. Nous avons aussi indiqué que nous souhaitions que tous les débris soient ramassés rapidement pour la sécurité des passants et des résidents et pour éviter qu'ils deviennent une source d'incendie.

(Article publié le 28 mai 2023: « Le nettoyage imminent au 45 Ste-Geneviève ».)

28 mai 2023: entrevue FaceTime à Radio-Canada. Le journaliste voulait faire le point sur la démolition du 45 av. Ste-Geneviève, ne nous ayant pas parlé depuis l'évènement.

Le CCVQ a rappelé les grandes lignes de la lettre ouverte publiée plus tôt dans Le Devoir et Le Soleil.

Quant à l'information dévoilée le matin même sur l'autorisation que la Ville aurait dû avoir du ministère de la Culture avant de démolir, nous avons indiqué que cette particularité de la réglementation ne nous était

pas connue et que cela justifiait encore plus nos interrogations sur le processus décisionnel qui a mené à la démolition rapide du bâtiment.

En réponse à une question, nous avons précisé que nous avons été informés du ramassage des débris par la conseillère du district Cap-aux-Diamants. Nous avons ajouté que nous souhaitions que l'ensemble des débris soit ramassé rapidement.

(L'entrevue a roulé en boucle toute la journée dans les bulletins de nouvelles et est parue le jour même sur le fil de presse de la station de télévision.)

29 mai 2023: entrevue avec TVA. La journaliste voulait savoir ce que le CCVQ pensait des travaux de ramassage des débris du 45 av. Ste-Geneviève et connaître notre réaction à la nouvelle parue la veille sur le fait que le ministère de la Culture n'ait pas autorisé la démolition.

Le CCVQ a souligné que ses interrogations sur le processus décisionnel sont encore plus pertinentes. Qui a fait partie du processus? Quels critères ont été retenus?

Nous avons souligné que le statut de l'UNESCO accordé au Vieux-Québec impliquait des responsabilités et des obligations envers la communauté internationale. En réponse à une question, nous avons précisé qu'au Canada, Parcs Canada était l'organisme responsable de l'application de la charte de l'UNESCO.

5 juin 2023: entrevue téléphonique avec Le Soleil. Le journaliste voulait connaître la réaction du CCVQ quant à la décision de la Commission de la Capitale Nationale (CCNQ) de garder fermé le parc Cavalier-du-moulin pour une autre saison.

Nous avons mentionné que nous étions extrêmement déçus de cette décision. Nous avons aussi indiqué que nous nous désespérons de la réalisation du jardin du Corps-de-garde au pied du cavalier, qui est attendu depuis longtemps par les citoyens. Nous avons ajouté que la végétation avait repris sa place deux ans après le débroussaillage. Nous avons aussi souligné que des interventions ont été faites au 311 pour que le site, devenu un dépotoir par les déchets qui s'y accumulent, soit nettoyé.

(Article publié le 6 juin 2023: « Un parc du Vieux-Québec restera fermé pour longtemps ».)

8 juin 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec. La journaliste voulait connaître la réaction du CCVQ quant à l'élargissement du périmètre de sécurité réalisé la veille par la Sécurité civile.

Le CCVQ a dit espérer que l'élargissement, qui bloque toute la largeur de la rue et entraîne une déviation de la circulation par l'avenue St-Denis, ne durera pas trop longtemps. Nous avons rappelé la nécessité de ramasser rapidement et précautionneusement les débris de la démolition du 45 av. Ste-Geneviève. Nous avons ajouté que ces débris, qui dégagent de fortes odeurs et sont inflammables, impactent sur la sécurité et la qualité de vie des résidents.

(Article publié le 9 juin 2023: « Périmètre de sécurité dans le Vieux-Québec: les citoyens demandent une intervention rapide ».)

26 juin 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec. La journaliste voulait savoir si le ramassage des débris de la démolition du 45 av. Ste-Geneviève avait débuté.

Le CCVQ lui a répondu par la négative. Nous lui avons mentionné notre intervention au conseil municipal du 20 juin. En réponse à ses questions, nous avons indiqué que nous étions d'accord avec les conditions émises par la Ville pour le ramassage des débris et que, malgré l'obligation de faire des fouilles archéologiques qui risquait de ralentir grandement le déblayage des lieux, nous avons indiqué que nous étions d'accord avec cette exigence, considérant que nous sommes dans le Vieux-Québec.

(Article publié le jour même sur le fil de presse: « Maison rasée dans le Vieux-Québec: les citoyens appréhendent des délais supplémentaires ».)

27 juin 2023: entrevue téléphonique avec Le Soleil. Préparant un reportage sur la musique francophone dans le Vieux-Québec, le journaliste voulait connaître l'opinion du CCVQ à ce sujet.

Le CCVQ lui a confirmé que nous faisons le même constat que lui, soit que la musique qui joue dans les restaurants est uniquement anglophone à une exception près, et que cela nous déprimait. Nous avons mentionné que nous avons déjà signalé en vain le problème auprès de la Ville et du Bureau des Grands Événements. Nous avons précisé qu'on nous répond que la musique offerte doit répondre aux besoins des clients; ce qui nous horripile énormément!

Le CCVQ a mentionné qu'il trouvait dommage que, pour une ville du patrimoine mondial reconnue pour être le berceau de la francophonie en Amérique et dont le slogan est *l'Accent d'Amérique*, il était navrant que notre culture francophone ne soit pas davantage mise en valeur. Nous avons souligné que les visiteurs du Canada et des États-Unis viennent à/au Québec pour vivre ce fait français et qu'en retour on ne leur offre que de la musique anglophone. Nous avons ajouté que, sans la proscrire, le choix musical devrait comprendre un certain pourcentage de musique francophone et autochtone; ce qui serait une façon de se respecter et de respecter les touristes.

En conclusion de l'entrevue, le CCVQ en a profité pour indiquer son exacerbation quant à la sonorité forte des hauts-parleurs extérieurs qui crachent de la musique différente d'un commerce à l'autre; cette cacophonie n'a rien pour attirer les clients.

(Article publié le 11 juillet: « Où est passée la musique québécoise dans le Vieux-Québec? ».)

4 juillet 2023: entrevue avec TVA concernant le début de la zone partagée dans le quartier latin.

Le CCVQ a répété son appui au projet et sa satisfaction que la Ville passe de la parole aux actes. Nous avons précisé que la piétonnisation du quartier est discutée depuis de nombreuses années au sein du CCVQ et du Conseil de quartier. Nous avons mentionné que, depuis l'annonce faite en janvier par l'administration municipale, nous avons travaillé en collaboration avec la Ville et les citoyens pour s'assurer de sa mise en œuvre et de la réduction des impacts sur les résidents.

Le CCVQ a conclu en indiquant son intérêt d'étendre le concept à d'autres secteurs du quartier dans les prochains mois suite au post-mortem que la Ville réalisera cet automne avec les résidents.

(L'entrevue a été diffusée au bulletin de nouvelles de 18:00.)

4 juillet 2023: entrevue avec Radio-Canada concernant le début de la zone partagée dans le quartier latin.

Le CCVQ a répété le même message.

(L'entrevue a été diffusée au bulletin de nouvelles de 18:00.)

8 juillet 2023: en direct, sur les ondes radiophoniques de Radio-Canada, durant l'émission *Les faits d'abord*, le CCVQ a participé à distance à une discussion sur le « surtourisme ». En ce début de la saison touristique, l'animateur, Hugo Lavoie, voulait faire le point sur le sujet et savoir si le phénomène était toujours présent et quels étaient les moyens mis en oeuvre pour l'enrayer.

L'autre panéliste était M. Dominique Marcel, président de l'Alliance France Tourisme, qui était en ligne à partir de la France. M. Marcel a été invité parce que cette nouvelle alliance, qui regroupe les grands « joueurs » de l'industrie touristique française, suite à une étude exhaustive, venait d'adopter une stratégie pour contrer le surtourisme. De plus, en juin, le Gouvernement français avait adopté un plan d'action pour combattre le surtourisme. Ce plan d'action s'inspire grandement de la stratégie de l'Alliance France Tourisme.

Ce qui est intéressant et stimulant pour le CCVQ, autant la stratégie que le plan d'action énumèrent des actions qui sont similaires à celles que nous avons adoptées lors du colloque sur le tourisme autrement tenu en décembre 2021, confirmant à nouveau que ce que nous avons fait, en collaboration avec le Conseil de quartier, était dans la bonne voie et que nous pouvions poursuivre sur cette lancée.

À la demande de l'animateur, le CCVQ a brièvement énuméré les problématiques créées par la surcharge touristique sur la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec. Par la suite, nous avons redirigé la discussion sur le colloque que nous avons tenu, le rapport sur l'évènement et ses retombées, tel la relance des activités de l'Agora du Vieux-Port et les discussions avec le FEQ. Nous avons souligné la nécessité de déconcentrer les activités dans les autres quartiers de la Ville et de décroiser l'offre touristique. Nous avons mentionné le dialogue que nous avons initié et l'esprit de collaboration que nous souhaitons avoir avec les partenaires touristiques et les organisateurs des grands évènements.

M. Marcel était très étonné de constater que nous avons initié une réflexion sur le phénomène de la surcharge touristique et que nous avons déjà pris action.

Cette entrevue, entendue partout au Canada francophone, a offert une belle visibilité pour le CCVQ et ses actions, tel le colloque.

27 juillet 2023: entrevue avec le Journal de Québec concernant le projet pilote de zone partagée dans le quartier latin. Le journaliste voulait savoir comment se déroulait le projet pilote.

Le CCVQ a mentionné qu'il y avait eu un manque de contrôle des accès au début; il n'y avait pas toujours d'agent de sécurité. Nous avons ajouté que le problème semblait se résoudre; la ville ayant pris les moyens pour trouver des contrôleurs.

Le CCVQ a indiqué que le projet semblait bien se dérouler. Quant à l'achalandage touristique, nous avons souligné que nous ne pouvions dire s'il y avait eu une augmentation.

Le CCVQ a conclu en disant qu'il approuvait toujours le projet, qu'il s'agissait d'un projet pilote qui permettrait de déterminer de quelle façon l'initiative pourrait être reprise ailleurs dans le quartier.

Le CCVQ a profité de l'occasion pour soulever le problème de la circulation des camions et des autocars touristiques sur la rue des Remparts. Nous avons souligné que les citoyens étaient très déçus que cette circulation continue à se faire sur leur rue, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Malheureusement, aucun article n'a été publié à la suite de cette entrevue.

27 juillet 2023: entrevue téléphonique avec Radio-Canada. Le journaliste voulait obtenir nos impressions sur la vente de la maison voisine de celle qui a été démolie sur l'avenue Ste-Geneviève.

Le CCVQ a répondu qu'il s'agissait d'une transaction privée pour laquelle il n'avait rien à dire. Nous avons indiqué que la maison était en vente depuis plusieurs mois.

Nous avons conclu que nous espérons que le nouveau propriétaire investisse pour remettre la maison en état et la convertisse en logements.

(L'article a été publié le 28 juillet: « La maison voisine du 45 avenue Ste-Geneviève est à vendre ».)

28 juillet 2023: entrevue en anglais avec CBC – Québec sur la vente de la maison voisine de celle qui a été démolie sur l'avenue Ste-Geneviève.

Le CCVQ a donné les mêmes réponses que la veille à Radio-Canada.

En réponse aux questions sur les actions du CCVQ en matière de préservation du patrimoine, nous avons répondu que nous étions très actifs dans tous les dossiers qui concernent la protection du patrimoine du Vieux-Québec. Nous avons ajouté notre participation au processus de consultation du nouveau règlement municipal sur la préservation des édifices patrimoniaux.

Nous avons conclu qu'il était important de préserver le statut de ville du patrimoine mondial de l'UNESCO et que chaque édifice devenait important dans ce contexte du fait que le patrimoine et le caractère historique des bâtiments font partie des éléments qui font le charme de notre quartier.

(L'entrevue a été diffusée dans une émission de radio sur la chaîne de CBC.)

10 août 2023: entrevue en anglais avec CBC – Québec à son émission matinale sur les actions à prendre pour augmenter le nombre de citoyens dans le quartier.

Le CCVQ a énuméré les actions suivantes:

- accès à des services de proximité: offre alimentaire, services médicaux d'urgence, parcs, jardins communautaires;
- accès à des logements abordables pour accueillir de jeunes familles;
- contrôle de l'hébergement touristique collaboratif illégal (AIRBNB);
- mise en place du tourisme durable (recommandations du colloque tenu en décembre 2021).

Le CCVQ a profité de l'occasion pour promouvoir son site internet et inviter les citoyens à adhérer à notre comité.

10 août 2023: entrevue avec Le Soleil concernant la fermeture de l'avenue Ste-Geneviève qui s'étire.

Le CCVQ a énuméré les problèmes engendrés par la fermeture de la rue et l'exaspération des citoyens. Nous avons indiqué l'impatience quant aux délais qui s'allongent pour le début des travaux sur le mur mitoyen:

- les résidents sont exaspérés par le site qui défigure le Vieux-Québec depuis plusieurs mois;
- les résidents sont tannés par la fermeture de l'avenue Ste-Geneviève qui oblige un détour de toute la circulation (citoyens, touristes, camions) par l'avenue St-Denis. Rue étroite qui rend difficile la circulation à double sens avec des camions;
- les résidents de l'avenue St-Denis en ont assez de toute la circulation qui emprunte leur rue résidentielle habituellement si tranquille.

(L'article a été publié le 11 août: « « Prisonniers », des voisins de l'avenue Ste-Geneviève s'impatientent ».)

13 août 2023: entrevue avec TVA. La journaliste voulait connaître le point de vue du CCVQ et des citoyens en regard de la situation sur l'avenue Ste-Geneviève qui n'a pas bougé depuis des mois et des problèmes que cela occasionne aux résidents.

Le CCVQ a répété ce qu'il avait dit la veille à la journaliste du Soleil. Nous avons rappelé que les citoyens étaient tannés de la situation qui ne bouge pas et des détours sur l'avenue St-Denis que ça engendre. Nous avons mentionné que les résidents avaient bien hâte que les travaux débutent sur le mur mitoyen avec l'émission prochaine du permis. Nous avons ajouté que l'avenue Ste-Geneviève était devenue une aire de stationnement qui impacte la sécurité des résidents.

(L'entrevue a été diffusée aux bulletins de nouvelles de midi et de 18:00.)

15 août 2023: entrevue avec QUB Radio (Québecor) à l'émission *Marie Montpetit*. Le CCVQ a répondu aux questions de l'animatrice sur le « surtourisme » à Québec. L'entrevue était en réaction à un article du chroniqueur Loïc Tassé paru la veille dans Le Journal de Montréal dans lequel il soulignait son expérience de surtourisme vécue à Paris

et demandait aux villes de Montréal et Québec de réfléchir à la question pour supprimer leur propre « surtourisme ».

Le CCVQ était content de mentionner que les citoyens (CCVQ et Conseil de quartier) avaient déjà initié une telle réflexion lors du colloque sur le tourisme autrement tenu en décembre 2021. Nous avons indiqué qu'il s'agissait d'une action citoyenne suite à la détérioration de la qualité de vie des résidents subie avant la pandémie. Nous avons souligné que nous avons réuni les grands « joueurs » de l'industrie pour entreprendre une réflexion sur la façon de faire un tourisme autrement à Québec.

Le CCVQ a ajouté que tous les participants avaient partagé l'analyse des citoyens quant à l'impact sur la qualité de vie et sur l'expérience touristique que pouvait occasionner un tourisme de masse incontrôlé. Nous avons précisé que ce message avait percolé et commencé à être appliqué par certains partenaires dont l'administration municipale.

Le CCVQ a également mentionné la nécessité de déconcentrer les activités et de décloisonner l'offre touristique.

Le CCVQ a terminé l'entrevue en paraphrasant le maire du Dubrovnik qui, lors du congrès de l'OVPM tenu à Québec en 2022, avait dit que si les citoyens étaient heureux dans leur ville, les touristes le seraient encore plus.

25 août 2023: entrevue avec Le Journal de Québec concernant le stationnement abusif des véhicules des ouvriers des chantiers dans le secteur des rues de Brébeuf et Ste-Geneviève.

Après avoir été interpellée par des citoyens, la journaliste voulait avoir l'opinion du CCVQ sur la problématique.

Avec la journaliste, qui s'était déplacée sur l'avenue Ste-Geneviève, le CCVQ a fait le tour des lieux en lui expliquant ce qui s'était passé durant tout l'été malgré les appels répétés des citoyens au 311 et 911.

Le CCVQ a profité de l'occasion pour lui parler de l'hébergement touristique collaboratif illégal sur les rues Ste-Geneviève et des Remparts.

(L'article a été publié le 26 août: « Dur été dans le Vieux-Québec pour les résidents ».)

1^{er} octobre 2023: entrevue FaceTime à Radio-Canada concernant la présence de 5 bateaux de croisières accostés aux quais de Québec. Le journaliste voulait avoir l'opinion du CCVQ sur cet achalandage touristique.

Le CCVQ a concentré ses propos sur les engagements de l'Administration portuaire de Québec émis lors du colloque sur le tourisme autrement et répétés lors des forums sur les croisières. Nous avons souligné que le Port s'était engagé à ce qu'il y ait un maximum de 2 gros navires accostés au même moment. La présence de 5 bateaux est supérieure à l'engagement.

Nous avons ajouté que 5 bateaux entraînaient beaucoup de monde et beaucoup de circulation dans le secteur, impactant la qualité de vie des résidents et l'expérience offerte aux touristes. Nous avons indiqué qu'il n'était pas intéressant pour les touristes de se piler sur les pieds lors de leurs visites.

Nous avons conclu que le CCVQ interpellerait le Port pour lui rappeler leur engagement et leur demander les raisons justifiant la présence de 5 bateaux.

(L'entrevue a été diffusée à la télévision durant les bulletins de nouvelles locales.)

4 octobre 2023: le message déposé sur notre page Facebook en regard de la réouverture de l'avenue St-Geneviève a fait l'objet d'un article dans Le Soleil: « La saga du 45 Ste-Geneviève tire à sa fin ».

Le journaliste s'est grandement inspiré du message du CCVQ pour rédiger son texte. Il a même utilisé la photo déposée sur Facebook pour illustrer l'ouverture de la rue en indiquant sa source.

12 octobre 2023: entrevue avec TVA concernant l'article publié le matin même dans Le Journal de Québec qui relate les propos du maire en mission à Bruges. Il aurait dit qu'il y aurait plus de zones partagées dans le Vieux-Québec à l'été 2024.

Le CCVQ a indiqué qu'il était réceptif à ce sujet pour régler les problèmes de circulation dense et celle des autocars touristiques dans le Vieux-Québec. Nous avons souligné que nous militons pour la piétonnisation du quartier depuis longtemps.

Nous avons souligné que le projet pilote en cours dans le quartier latin était en évaluation auprès des citoyens qui seront convoqués plus tard cet automne à une rencontre avec la Ville.

Par contre, nous avons indiqué que les prochaines zones partagées du quartier devraient être améliorées par rapport au projet pilote: meilleure coordination des services de la Ville pour l'implantation, meilleur contrôle aux accès et une meilleure accessibilité aux résidents et leurs visiteurs.

(L'entrevue a été diffusée durant les bulletins de nouvelles de la journée.)

12 octobre 2023: entrevue téléphonique avec Le journal de Québec sur les dires du maire parus le matin même dans le quotidien.

Le CCVQ a répété les mêmes propos que ceux tenus plus tôt avec TVA.

(L'article a été publié le 13 octobre: « Les propos du maire sur la piétonnisation du Vieux-Québec font réagir ».)

12 octobre 2023: entrevue téléphonique avec Le Soleil. La journaliste, en mode recherche, voulait savoir si le CCVQ et les citoyens étaient satisfaits de la conclusion du dossier du chemin temporaire de la Citadelle et de l'élargissement du serpent d'entrée.

Le CCVQ a répondu qu'après une saga qui avait duré dix ans, les résidents de l'avenue St-Denis étaient très contents du démantèlement du chemin qui avait été aménagé dans le glaciaire. Nous avons résumé l'historique des dernières années en faisant référence à la volonté de tous les intervenants impliqués dans la recherche d'une solution qui convenait à tous.

Le CCVQ a conclu qu'il restait encore une étape à franchir, soit l'acceptation finale de l'élargissement du serpent d'entrée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

Malheureusement, aucun article n'a été publié à la suite de cette entrevue.

10 novembre 2023: entrevue radiophonique à l'émission matinale *Première heure* de Radio-Canada concernant la rencontre citoyenne de la veille au cours de laquelle la Ville a présenté les résultats du questionnaire évaluant les deux projets pilote, zone partagée dans le quartier latin et mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a d'abord souligné que la rencontre en mode hybride avait rassemblé une cinquantaine de personnes et que l'ambiance était très conviviale; la Ville étant en mode écoute et les gens ont pu s'exprimer et témoigner de leur vécu.

Le CCVQ a mentionné que les principaux problèmes identifiés dans le questionnaire avaient été répétés par les participants: difficulté d'accès, contrôle chaotique, signalisation confuse, information diffuse.

Nous avons souligné que 49% des répondants voulaient que l'expérience soit renouvelée dont 26% avec des modifications.

Enfin, nous avons précisé que les citoyens qui s'étaient exprimés avaient signifié leur appui à des rues partagées dans le Vieux-Québec pour diminuer la circulation de transit et réduire la vitesse.

Le CCVQ a mentionné que les commentaires négatifs s'étaient concentrés sur le projet de la rue St-Louis qui n'avait pas donné les résultats escomptés. Nous avons indiqué que la voie retranchée, qui devait être un espace pour piétons, avait plutôt été transformée en aire de stationnement pour certains commerçants. Nous avons ajouté le principal irritant des citoyens était l'absence de contrôle policier devant cette situation illégale. Nous avons indiqué cependant que la réduction de voie avait eu un impact positif en réduisant la vitesse, la diminution des véhicules bruyants et la réduction du nombre d'autobus touristiques dans le quartier.

Le CCVQ a conclu l'entrevue en mentionnant que la Ville allait poursuivre sa réflexion en tenant compte de tous les commentaires et qu'elle reviendra auprès des citoyens pour la suite des choses.

1^{er} décembre 2023: entrevue avec Radio-Canada concernant l'annonce de la Ville pour contrer l'exode des résidents dans le Vieux-Québec, soit l'acquisition par la Ville de l'ancienne école St-Louis-de-Gonzague et de l'ancien foyer Nazareth pour les transformer en logements et la bonification du programme d'aide pour la restauration des logements afin de transformer des locaux vacants de la rue St-Jean et de la côte de la Fabrique en logements.

Considérant que le CCVQ milite depuis plusieurs années pour qu'il y ait plus de logements dans le quartier, nous avons indiqué que nous accueillions favorablement les annonces de la Ville. Nous nous réjouissons qu'il y ait enfin un projet concret qui va permettre de ramener des gens dans le Vieux-Québec.

(L'article a été publié le jour même sur le fil de presse de la station: « La Ville veut créer 200 logements dans le Vieux-Québec ».)

27 décembre 2023: entrevue en anglais à l'émission matinale de CBC – Québec concernant la décision de Parcs Canada de fermer l'escalier des Gouverneurs durant la période hivernale.

Le CCVQ a précisé qu'il n'avait pas de commentaire particulier sur ce sujet. Nous avons mentionné que, même si nous sommes désolés de la décision de Parcs Canada, nous la comprenons.

13 février 2024: entrevue à la radio urbaine CKIA (88,3 FM) durant l'émission matinale *Québec Réveille* pour parler des lieux de socialisation dans le Vieux-Québec.

Avec l'animateur Philippe Arsenault, le CCVQ a présenté le rapport sur les lieux de socialisation dans le Vieux-Québec. Nous avons expliqué brièvement les différentes propositions pour les trois lieux qui avaient été visités.

L'animateur s'est montré très intéressé par le travail effectué et ravi des propositions qui selon lui sont faciles à réaliser.

D'autres sujets ont également été abordés tels la démographie du quartier, les impacts du tourisme, le manque de commerces de proximité et le manque de toilettes publiques.

19 février 2024: entrevue avec Radio-Canada concernant le projet de modification au *Règlement sur l'hébergement touristique collaboratif*.

En fin de séance de consultation citoyenne, le CCVQ a souligné à la journaliste qu'il accueillait favorablement la modification réglementaire. Nous avons répété notre demande d'affichage extérieur du nouveau certificat d'autorisation municipal afin qu'il soit vu de tous.

(L'article a été publié le 20 février: « « Airbnb » à Québec: la Ville prévoit embaucher deux nouveaux inspecteurs ».)

20 février 2024: entrevue à la radio urbaine CKIA (88,3 FM) durant l'émission matinale *Québec Réveille* pour parler du paysage sonore dans le Vieux-Québec.

Avec l'animateur Philippe Arsenault, le CCVQ a présenté le rapport, rédigé en collaboration avec le Conseil de quartier, et fait le point sur la problématique du bruit et de la pollution sonore dans le Vieux-Québec et ses conséquences. Nous avons aussi discuté de la gestion faite par la Ville de cet aspect de la vie des résidents du Vieux-Québec et de la Colline parlementaire.

L'animateur s'est montré très intéressé par le travail effectué et ravi des propositions qui sont faites dans le rapport pour corriger la problématique.

22 février 2024: entrevue avec LCN concernant notre intervention au Conseil municipal du 20 février en regard du nouvel événement *Réverbère*.

Le CCVQ a repris le message qui avait alors été livré en rappelant les préoccupations des citoyens à l'égard de cet événement qui s'ajoute à l'affluence touristique importante dans le Vieux-Québec durant le weekend de l'Action de Grâce. Nous avons mentionné que la Ville devait maintenant tenir compte de la réaction citoyenne. Nous avons ajouté que la Ville, qui nous semble être à notre écoute, devait mettre en place les mesures annoncées pour réduire les impacts sur les résidents. Nous avons également fait référence aux rapports sur le paysage sonore et le tourisme autrement pour justifier un changement d'orientation quant à l'offre festive dans notre quartier.

(L'entrevue a été diffusée au bulletin de nouvelles de 18:00.)

7 mars 2024: entrevue avec Le Soleil concernant l'annonce de la phase 2 des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec, soit la reconduite de la zone partagée dans le quartier latin, l'ajout d'une deuxième zone au sud de la rue St-Louis et la reprise des mesures d'apaisement sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé sa satisfaction. Nous avons souligné que nous apprécions les correctifs effectués aux mesures qui avaient été mises en place en 2023 en tenant compte des préoccupations et des commentaires des résidents, autant dans le quartier latin que sur la rue St-Louis.

Quant à la deuxième zone partagée au sud de la rue St-Louis, le CCVQ a souligné qu'elle était souhaitée depuis longtemps par les citoyens car elle sera une solution aux problèmes récurrents de vitesse, de circulation de transit et d'usurpation des espaces de stationnement avec vignette réservés aux résidents.

Malheureusement, les propos du CCVQ n'ont pas été rapportés dans l'article qui a été publié le jour même: « Le Vieux-Québec encore plus de piétons cet été ».

7 mars 2024: entrevue avec LCN concernant l'annonce de la phase 2 des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec, soit la reconduite de la zone partagée dans le quartier latin, l'ajout d'une deuxième zone au sud de la rue St-Louis et la reprise des mesures d'apaisement sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé les mêmes commentaires qu'à la journaliste du Soleil.

Malheureusement, les propos du CCVQ n'ont pas été rapportés dans le reportage qui a été diffusé: « La zone piétonne dans le Vieux-Québec doublera de superficie cet été ».

7 mars 2024: entrevue avec NOOVO concernant l'annonce de la phase 2 des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec, soit la reconduite de la zone partagée dans le quartier latin, l'ajout d'une deuxième zone au sud de la rue St-Louis et la reprise des mesures d'apaisement sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé les mêmes commentaires qu'à la journaliste du Soleil.

Malheureusement, les propos du CCVQ n'ont pas été rapportés dans le reportage qui a été diffusé: « Une autre zone piétonne ajoutée dans le Vieux-Québec à l'été 2024 ».

7 mars 2024: entrevue avec Radio-Canada concernant l'annonce de la phase 2 des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec, soit la reconduite de la zone partagée dans le quartier latin, l'ajout d'une deuxième zone au sud de la rue St-Louis et la reprise des mesures d'apaisement sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé les mêmes commentaires qu'à la journaliste du Soleil.

Malheureusement, les propos du CCVQ n'ont pas été rapportés dans le reportage qui a été diffusé: « Une nouvelle zone piétonne dans le Vieux-Québec ».

7 mars 2024: entrevue avec CBC – Québec concernant l'annonce de la phase 2 des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec, soit la reconduite de la zone partagée dans le quartier latin, l'ajout d'une deuxième zone au sud de la rue St-Louis et la reprise des mesures d'apaisement sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé les mêmes commentaires qu'à la journaliste du Soleil.

Nous ne pouvons dire si les propos du CCVQ ont été rapportés dans le reportage qui a été diffusé.

7 mars 2024: en fin d'après-midi, entrevue à la radio de Radio-Canada durant l'émission *C'est encore mieux l'après-midi* concernant l'annonce de la phase 2 des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec, soit la reconduite de la zone partagée dans le quartier latin, l'ajout d'une deuxième zone au sud de la rue St-Louis et la reprise des mesures d'apaisement sur la rue St-Louis.

Le CCVQ a exprimé les mêmes commentaires qui ont été faits à tous les journalistes durant la journée. Nous avons ajouté que nous avons suivi très attentivement le projet pilote de l'été dernier et que nous avons été attentifs aux commentaires des résidents du quartier latin que nous avons relayés à la Ville afin de corriger et de bonifier la phase 2 qui a été annoncée.

Le CCVQ a rappelé la consultation publique qui se tenait quelques jours plus tard (12 mars) en invitant tous les résidents concernés du Vieux-Québec à y participer pour prendre connaissance des mesures de la phase 2 et exprimer leurs commentaires s'il a lieu.

Le CCVQ a souligné les commentaires qu'il compte exprimer lors de la consultation publique, soit l'ajout de places de stationnement réservées aux résidents sur la rue d'Auteuil pour compenser la perte d'une dizaine de places sur la rue Ste-Ursule, qui deviendra à double sens cet été entre la rue St-Louis et l'avenue Ste-Geneviève. Le deuxième commentaire concernait les résidents de la rue St-Louis qui devront accéder à leur stationnement par la rue Haldimand.

Le CCVQ a conclu en faisant référence aux différentes mesures pour attirer de nouveaux résidents dans le quartier, tel les mesures annoncées, la bonification du paysage sonore et la venue de commerces de proximité.

22 avril 2024: entrevue en mode virtuel avec l'hebdomadaire Le Carrefour de Québec. La journaliste voulait en savoir davantage sur les tours guidés offerts gratuitement aux résidents suite aux messages déposés sur les pages Facebook du CCVQ et du Conseil de quartier.

L'entrevue a été réalisé en compagnie du président de l'Association des guides touristiques de Québec (AGTQ).

Les visites guidées pour les résidents sont un projet élaboré conjointement par l'AGTQ et le CCVQ.

L'AGTQ a expliqué le modus operandi des tours, l'itinéraire, les éléments présentés et les thématiques abordées. Le CCVQ a expliqué les objectifs visés par ces tours et la genèse du projet qui est une des retombées du colloque sur le tourisme autrement. Nous avons profité

de l'occasion pour parler du colloque et de ses retombées depuis sa tenue, tels les échanges que nous avons eus avec les partenaires et les organisateurs des grands événements.

(L'article a été publié le 6 mai 2024: « Des tours guidés gratuits pour les résidents du Vieux-Québec ».)

24 avril 2024: entrevue avec TVA concernant le projet de l'îlot Charlevoix. La journaliste voulait obtenir l'opinion du CCVQ sur la nouvelle mouture du projet dont elle avait entendu parler.

Comme la nouvelle mouture n'avait pas encore été présentée officiellement aux citoyens, le CCVQ a profité de l'occasion pour rappeler les besoins et les attentes des citoyens en matière d'offre alimentaire. Ne pouvant ni confirmer ni infirmer ce que le promoteur avait présenté à la journaliste, le CCVQ a tout simplement mentionné que nous attendions de voir un projet concret qu'on espérait différent de celui qui avait été présenté en 2021. Nous avons indiqué que les citoyens souhaitaient une épicerie avec une offre alimentaire substantielle qui ne soit pas axée sur des produits de luxe ni sur des produits pour les touristes.

(L'entrevue a été diffusée au bulletin de nouvelles de 18:00.)

6 mai 2024: entrevue à la radio urbaine CKIA (88,3 FM) durant l'émission matinale *Québec Réveille* pour promouvoir l'assemblée générale annuelle (AGA) du CCVQ et inviter les résidents du Vieux-Québec à y prendre part.

(L'AGA s'est tenue le 14 mai 2024.)

Le CCVQ a aussi abordé les dossiers importants sur lesquels il s'est impliqué au cours de la dernière année et qui ont été discutés lors de l'AGA.

13- Rencontre avec la consule générale des États-Unis

21 septembre 2023: en compagnie d'une administratrice du CCVQ, rencontre avec la consule générale des États-Unis à sa résidence officielle sur l'avenue Ste-Geneviève. Mme Danielle Monosson était accompagnée d'un conseiller américain et d'un employé québécois, qui a été l'entremetteur pour cette rencontre.

Rencontre informelle quoique inhabituelle qui se voulait un échange entre voisins pour mieux se connaître. La consule générale a eu l'idée de rencontrer le CCVQ pour en savoir davantage sur notre organisation citoyenne, ses mandats, les dossiers sur lesquels nous travaillons, notre lien/relation avec l'administration municipale et nos préoccupations dans le quartier. Elle était déjà un peu au fait de ce que nous faisons; son personnel ayant fait un travail de recherche assez poussé. Nous avons aussi parlé du « surtourisme » et des impacts de l'industrie des croisières. Elle nous a fait remarquer que la majorité des croisiéristes sont américains. Nous lui avons remis une copie du rapport du colloque sur le tourisme autrement.

Nous avons également abordé certaines préoccupations quotidiennes auxquelles sont confrontés les résidents du Vieux-Québec.

14- Rencontre avec la CDPQ Infra

29 avril 2024: accompagné d'une administratrice du CCVQ, rencontre, en compagnie de représentants du Conseil de quartier, avec la CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, dans le cadre des consultations que l'organisme réalise, à la demande du Gouvernement du Québec, afin d'élaborer un plan de mobilité régionale pour la Capitale-Nationale.

La rencontre s'est déroulée à l'édifice Price. La CDPQ Infra était représentée par deux personnes qui ont réalisé l'ensemble des rencontres durant le processus. Nous étions le 172^e et dernier organisme à être rencontré.

La CDPQ Infra a rappelé son mandat et souligné, sans préciser de date, que leur rapport devait être remis au Gouvernement en juin 2024.

Le CCVQ et le Conseil de quartier ont abordé les particularités et les besoins du quartier ainsi que les améliorations souhaitées au projet de tramway. Améliorations que le CCVQ avait exprimées dans le mémoire qu'il avait déposé au BAPE en 2020 et aux discussions qu'il avait eues avec le Bureau de projet lors des consultations organisées par la Ville en 2022.

Pour l'essentiel, nous avons souligné l'importance d'intégrer le Vieux-Québec au projet de mobilité qui sera élaboré par la CDPQ Infra. Nous avons indiqué que le Vieux-Québec, site patrimonial de l'UNESCO, était un milieu de vie et un pôle touristique important qui rassemble des résidents, des travailleurs, des étudiants, des visiteurs et des touristes qui sont des clients potentiels de ce projet de mobilité et qui, pour l'instant, sont mal desservis par le transport en commun existant.

Nous avons mentionné la nécessité de réduire la circulation automobile dans le quartier, de diminuer la présence des autocars touristiques, bruyants et polluants, et de mieux contrôler le camionnage qui circule abondamment dans le secteur du Vieux-Port. De plus, considérant l'intention de la Ville de rendre le quartier de plus en plus piétonnier en réponse aux demandes des citoyens, les moyens doivent donc être pris pour faciliter et encourager l'usage du transport

en commun pour accéder au Vieux-Québec, conformément à ce qui se fait ailleurs dans les autres villes patrimoniales du monde.

Nous avons insisté sur la nécessité de mettre en place un réseau qui faciliterait la mobilité entre les différentes zones commerciales du centre-ville (rue Cartier, St-Jean-Baptiste, rue St-Joseph, Vieux-Port, et Vieux-Québec) fréquentées par les résidents.

Nous avons mentionné le manque de liens mécaniques entre les deux niveaux du quartier (haute-ville, basse-ville) qui limitent les déplacements.

Nous avons indiqué la difficulté de rejoindre en transport en commun les autres grands pôles de Québec (Galeries de la Capitale, Wendake, Chutes Montmorency et Lévis) qui sont fréquentés par les citoyens et qui sont mis en valeur par Destination Québec cité dans une volonté de déconcentrer les flux touristiques pour soulager le Vieux-Québec de l'affluence des touristes.

Nous avons mentionné que le Vieux-Québec/Colline parlementaire était un lieu de festivités majeur générant un achalandage et un trafic importants qui nécessitent une meilleure desserte en transport en commun pour limiter l'usage des véhicules.

Nous avons également souligné l'importance de mieux relier notre quartier aux différents pôles intermodaux existants (gare fluviale, gare de trains et d'autobus et l'aéroport) afin que les usagers de ces modes puissent accéder facilement au Vieux-Québec en transport en commun comme cela se fait ailleurs dans le monde.

Nous avons également parlé du colloque sur le tourisme autrement dont l'une des conclusions est de promouvoir un tourisme de destination plutôt qu'un tourisme de transit afin de réduire l'affluence et l'achalandage véhiculaire.

Enfin, nous leur avons suggéré d'innover en proposant des solutions du futur pour mieux desservir notre quartier (véhicules à dimensions réduites, véhicules électriques, autres modes adaptés au quartier).

Après le rencontre, nous leur avons remis plusieurs documents qui appuyaient et complétaient les sujets que nous avons discutés.

15- Rencontre avec des étudiants et des citoyens

2 août 2023: rencontre en mode virtuel avec un enseignant/ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux qui effectuait un séjour d'étude exploratoire chez Ouranos à Montréal dans le domaine de la transition énergétique et environnementale des ports québécois.

Souhaitant tisser une comparaison avec les façons de faire dans les ports français, il souhaitait échanger avec nous (CCVQ et Conseil de quartier) pour connaître notre point de vue sur la transition énergétique et ses enjeux d'acceptabilité sociale.

Intéressé par notre implication au sein du Comité de cohabitation Port-Communauté (CCPC), il était curieux de savoir si l'Administration portuaire de Québec (APQ) se concertait avec les citoyens sur le sujet de la décarbonisation.

Nous lui avons fait l'historique de notre participation dans ce comité. Nous lui avons mentionné les changements effectués par l'APQ suite à l'abandon du projet Laurentia et la mise à l'écart de l'objectif de 400 000 croisiéristes après le colloque sur le tourisme autrement.

Nous avons enfin souligné que la planification de l'électrification des quais est en partie due à l'insistance des citoyens à cet effet au CCPC.

5 octobre 2023: le CCVQ a été invité à participer à un panel sur *Le tourisme dans le Vieux-Montréal et la place du résident.*

L'activité, organisée par l'Association des résidents du Vieux-Montréal (ARVM), se tenait au Musée Pointe-à-Callière dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'association citoyenne.

Le panel était composé du président du CCVQ, de Mme Lucie K Morisset de la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, de M. Paul Arseneault de la Chaire en tourisme de l'UQAM et de M. Dominic Lapointe, spécialiste en développement du tourisme de l'UQAM.

La question au centre des discussions était comment concilier la présence des touristes lorsque celle-ci interfère l'équilibre entre les

vocations résidentielle, institutionnelle, et commerciale du quartier et perturbe la qualité de vie des résidants.

Suite à une entrevue radiophonique du CCVQ effectuée à Radio-Canada à l'émission *Les faits d'abord* sur le « surtourisme », l'ARVM était intéressée d'en apprendre davantage sur le colloque sur le tourisme autrement, organisé avec le Conseil de quartier, et ses retombées.

La présentation du CCVQ a été très appréciée. Les échanges entre les pannélistes ont été fructueux et enrichissants pour toutes les personnes présentes. Les pannélistes ont été très étonnés par notre initiative citoyenne et ses retombées.

17 octobre 2023: rencontre avec une classe d'étudiants en géographie du tourisme du Cégep de Ste-Foy.

Après avoir étudié les impacts positifs et négatifs du tourisme de masse dans le monde, la professeure voulait présenter aux étudiants un exemple concret des impacts sur la population locale d'un secteur touristique achalandé près de chez eux, tel le Vieux-Québec.

L'exposé, qui a été fait aux étudiants, comprenait un court historique du CCVQ et de ses actions suivi de la présentation des enjeux pour les citoyens de vivre dans un quartier très touristique. Par la suite, en guise de moyen pour tenter d'atténuer les irritants et pour rendre la cohabitation plus facile, nous leur avons parlé du colloque sur le tourisme « autrement » et de ses retombées.

Les étudiants ont beaucoup apprécié.

27 novembre 2023: accompagné du Conseil de quartier, rencontre avec des étudiants à la maîtrise de l'Université Laval au Certificat en tourisme durable dans le cadre du cours *Fondements du tourisme durable*.

Nous leur avons présenté le rapport du colloque sur le tourisme autrement tenu en décembre 2021 et exposé le bilan de ses retombées.

Les étudiants ont été très étonnés par l'initiative citoyenne, le sérieux de la démarche et la tenue des discussions lors de l'événement. Ils ont souligné la pertinence de l'activité réalisée qui s'inscrit dans la réflexion en cours dans d'autres villes patrimoniales reconnues par l'UNESCO.

25 mars 2024: rencontre en mode virtuel avec deux étudiants de la maîtrise en santé publique de l'Université Laval qui, dans le cadre du cours *Promotion de la santé: fondements et perspectives critiques*, effectuaient un travail sur l'accessibilité au logement abordable dans le Vieux-Québec.

En réponse à une série de questions, le CCVQ a exposé les différentes problématiques qui ont un impact sur la santé des résidents du quartier, tels le paysage sonore affecté par le bruit, l'hébergement touristique collaboratif légal et illégal qui accapare les logements, le manque de services de proximité et la non convivialité des lieux de socialisation.

Intéressé à savoir comment la Ville s'attaquait à ces problèmes, nous avons abordé les mesures mises en place par l'administration municipale pour tenter de les conjurer, soit le nouveau règlement sur l'hébergement touristique qui exigera un certificat d'autorisation municipal, la bonification des subventions pour la restauration des logements vacants au-dessus des commerces de la rue St-Jean et de la côte de la Fabrique et l'acquisition par la Ville des bâtiments du site de l'ancienne école St-Louis-de-Gonzague pour les transformer en logements abordables.

9 avril 2024: autre rencontre avec une classe d'étudiants en géographie du tourisme du Cégep de Ste-Foy.

Les étudiants ont beaucoup apprécié et l'expérience pourrait être répétée à une prochaine session.

16- Page Facebook du CCVQ

Le CCVQ a continué à être actif sur sa page Facebook au cours de la dernière année. Il y a déposé, entre autres, ses prises de position suite à des entrevues sur les sujets d'actualité municipale, des références à des articles de presse relatifs à certains dossiers qui l'interpellent ainsi que des informations relatives à des consultations publiques initiées par l'administration municipale.

La décision de Facebook concernant la publication des articles des médias canadiens a empêché le CCVQ de les diffuser sur sa page, ce qui a aussi fait disparaître certains messages.

124 entrées ont été réalisées sur la page Facebook du CCVQ et ont généré de nombreuses interactions. Mensuellement, plus de 892 personnes visitent la page. Plus de 1 508 personnes et organismes sont abonnés à la page. De plus, au cours de la dernière année, certaines publications ont suscité un grand intérêt, dont les suivantes:

- 19 mai 2023; démolition nocturne du 45 av. Ste-Geneviève (530 vues)
- 19 juin 2023; disparition du chemin temporaire sur l'avenue St-Denis (643 vues)
- 26 septembre 2023; début du ramassage des débris au 45 av. Ste-Geneviève (455 vues)
- 3 octobre 2023; réouverture de l'avenue Ste-Geneviève (564 vues)
- 7 novembre 2023; marche exploratoire dans le Vieux-Québec (918 vues)
- 22 novembre 2023; désapprobation au retrait à la Ville du projet de tramway (502)
- 22 décembre; Festival Toboggan - modification à la circulation (568 vues)
- 27 février 2024; présentation du projet de l'îlot St-Vincent-de-Paul (650 vues)
- 24 avril 2024; participation du CCVQ au Jour de la Terre (398 vues)
- 26 avril 2024; annonce du projet Musée national de l'histoire du Québec (588 vues)

17- Interventions du CCVQ

a) Plaintes au service 311

Le service 311 permet aux citoyens d'accéder aux services municipaux grâce à un numéro à trois chiffres. Ce service permet de répondre aux besoins des citoyens qui désirent obtenir de l'information, transmettre une requête ou faire une plainte, peu importe l'arrondissement habité.

Au cours de la dernière année, des administrateurs du CCVQ ont complété à **60 reprises** le formulaire en ligne pour communiquer avec le service 311 afin de déposer des plaintes concernant des problématiques qui enfreignaient la réglementation et dont certaines perduraient sans entrevoir une correction.

Malgré les courriels des fonctionnaires indiquant qu'une action serait entreprise, plusieurs des contraventions signifiées se sont poursuivies durant tout l'été.

La liste qui suit indique la date à laquelle la plainte a été faite et le sujet:

15 mai 2023: pratique du skateboard à la place d'Youville malgré une signalisation très claire et visible interdisant la pratique et usage du mobilier urbain (banc) pour faire des sauts.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel a été reçu pour informer qu'une surveillance serait effectuée par le Service de police.)

31 mai 2023 (récidive): usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers d'un restaurant sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement*: au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction.

1^{er} juin 2023: installation d'un gros cornet devant une crèmerie de la côte de la Fabrique à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

1^{er} juin 2023: installation d'un gros animal devant une crèmerie de la rue St-Jean à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer qu'une intervention était en cours.)

1^{er} juin 2023 (2 signalements): chevalet d'un commerce obstruant un trottoir contrairement aux dispositions de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

5 juin 2023: enseigne au néon placée en vitrine d'un commerce de la rue St-Jean non conforme à la réglementation sur l'affichage commercial.

5 juin 2023: stationnement illégal d'un autocar touristique sous l'arche de la porte St-Jean.

5 juin 2023: stationnement illégal en travers de la rue St-Jean d'un véhicule de propagande religieuse.

5 juin 2023 (plusieurs signalements dans les années antérieures): bacs à déchets et à recyclage visibles de la rue en tout temps sur la rue Haldimand.

16 juin 2023: luminaires de rue inopérants sur l'avenue St-Geneviève pendant plusieurs jours.

(Dans les jours qui ont suivi, la lumière est revenue.)

16 juin 2023 (3 signalements): empiètement abusif de la chaussée par les terrasses des restaurants de la rue St-Jean bloquant la circulation des piétons.

(Dans les jours qui ont suivi, un fonctionnaire a téléphoné pour informer que la Ville collectait les plaintes en vue d'une intervention en 2024.)

16 juin 2023: non conformité de la terrasse d'un restaurant de la rue St-Jean.

16 juin 2023 (récidive): pratique du skateboard à la place d'Youville malgré une signalisation très claire et visible interdisant la pratique et usage du mobilier urbain (banc) pour faire des sauts.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel a été reçu pour informer qu'une surveillance serait effectuée par le Service de police.)

16 juin 2023: haut-parleur installé dans une fenêtre d'un immeuble de la côte de la Fabrique diffusant de la musique à un volume très élevé.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel du Service de police a été reçu pour informer que la plainte aurait dû être transmise au 911 lorsque l'infraction était en cours afin qu'un déplacement policier soit effectué.)

19 juin 2023: matières résiduelles non ramassées sur l'avenue Ste-Geneviève depuis la fermeture de la rue le 7 juin 2023.

21 juin 2023: installation d'un gros cornet devant une crèmerie de la côte de la Fabrique à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'une technicienne en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

21 juin 2023: branches à ramasser à la place d'Armes.
Elles étaient tombées deux semaines auparavant. Elles sont demeurées sur place pendant quelques semaines avant d'être ramassées.

26 juin 2023: non fonctionnement des jets d'eau de la fontaine La Vivrière.

Une intervention similaire a été faite en juillet 2022.

(Dans les semaines qui ont suivi, un courriel d'un contremaître en mécanique du bâtiment a été reçu pour informer que, en raison de l'envergure des travaux à effectuer et de leurs coûts, la réparation était remise au printemps 2024.)

29 juin 2023: non fonctionnement de la fontaine du monument à la Foi situé à la place d'Armes.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un contremaître en mécanique du bâtiment a été reçu pour informer que la panne électrique était en voie d'être réparée.)

La réparation a été effectuée le 5 juillet 2023.

29 juin 2023: dysfonctionnement de la fontaine de Tourny.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un contremaître en mécanique du bâtiment a été reçu pour informer que la réparation serait effectuée le 6 juillet.)

3 juillet 2023: depuis sa fermeture, l'avenue Ste-Geneviève s'est transformée en aire de stationnement en contravention à la signalisation en place, ce qui affecte l'accès aux résidences.

6 juillet 2023: terrasse d'un restaurant de la rue Couillard débordant sur le trottoir de l'autre côté de la rue en face de son établissement sous les fenêtres des résidents.

(Le lendemain, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

10 juillet 2023: installation d'un gros verre devant un commerce de la rue St-Jean à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

10 juillet 2023 (récidive): usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers d'un restaurant sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement*: au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction.

4 août 2023: questionnement sur le mode de fonctionnement des inspecteurs en hébergement touristique collaboratif illégal.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer du mode fonctionnement des inspecteurs.)

7 août 2023 (récidive): installation d'un gros verre devant un commerce de la rue St-Jean à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.
(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

7 août 2023: encerclement d'une fontaine par la terrasse d'un restaurant de la rue Couillard empêchant les citoyens et les visiteurs d'y avoir accès.
(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un inspecteur commercial et industriel pour informer qu'une intervention serait réalisée.)

28 août 2023: encerclement de la fontaine La Vivrière par la terrasse d'un restaurant de la rue Saut-au-Matelot empêchant les citoyens et les visiteurs d'y avoir accès.
(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer qu'une intervention serait réalisée.)

28 août 2023: terrasse d'un restaurant de la rue Couillard extensionnée au-delà de la façade de son établissement.
(Le lendemain, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

28 août 2023: murets de béton installés devant le monument Champlain.

28 août 2023 (récidive): avenue Ste-Geneviève transformée en aire de stationnement en contravention à la signalisation en place, ce qui affecte la sécurité des résidents (accès difficile pour les pompiers et les ambulances).

5 septembre 2023 (récidive): avenue Ste-Geneviève transformée en aire de stationnement en contravention à la signalisation en place, ce qui affecte la sécurité des résidents (accès difficile pour les pompiers et les ambulances).

5 septembre 2023: camouflage d'un panneau de signalisation "sens unique" à l'intersection des rues Ste-Ursule et St-Louis.
(Le lendemain, le camouflage a été retiré du panneau.)

5 septembre 2023: bris d'un banc de la Place d'Armes pouvant blessé des personnes qui s'y assoiraient.
(Dans les jours qui ont suivi, le banc a été remplacé.)

6 septembre 2023 (récidive): avenue Ste-Geneviève transformée en aire de stationnement en contravention à la signalisation en place, ce qui affecte la sécurité des résidents (accès difficile pour les pompiers et les ambulances).

22 septembre 2023 (récidive): avenue Ste-Geneviève transformée en aire de stationnement en contravention à la signalisation en place, ce qui affecte la sécurité des résidents (accès difficile pour les pompiers et les ambulances).

25 septembre 2023 (récidive): installation d'un gros verre devant un commerce de la rue St-Jean à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer qu'une intervention serait réalisée.)

29 septembre 2023 (récidive): avenue Ste-Geneviève transformée en aire de stationnement en contravention à la signalisation en place, ce qui affecte la sécurité des résidents (accès difficile pour les pompiers et les ambulances).

2 octobre 2023: installation d'un gros cornet devant une crèmerie de la terrasse Dufferin à l'encontre de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

12 octobre 2023: toilettes publiques de la place d'Youville non disponibles.

11 décembre 2023: chevalet d'un restaurant de la rue St-Louis installé de l'autre côté de la rue en face de son établissement contrairement aux dispositions de la réglementation sur l'affichage commercial temporaire.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'un technicien en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer que la requête serait traitée.)

15 janvier 2024: circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

20 janvier 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

22 janvier 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

26 janvier 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Le jour même, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

29 janvier 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Le lendemain, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

1^{er} février 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Le jour même, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

12 février 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Le lendemain, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

19 février 2014: trottoir non déneigé sur une partie de l'avenue Ste-Geneviève en raison de la présence d'un échafaudage un peu plus loin.

19 février 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

21 février 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

16 mars 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel du Service de police pour informer que le dossier était pris en charge.)

16 avril 2024 (récidive): circulation d'autocars touristiques sur la rue des Remparts en contravention à la signalisation en place.

19 avril 2024: détérioration du monument Champlain.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'une technicienne en muséologie a été reçu pour informer que la procédure de restauration était en cours.)

19 avril 2024 (récidive): usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers d'un restaurant sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement*: au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction.

3 mai 2024: terrasse d'un restaurant de la rue Notre-Dame empiétant jusqu'au centre de la place Royale.

(Dans les jours qui ont suivi, un courriel d'une technicienne en bâtiment et salubrité a été reçu pour informer qu'une intervention sera réalisée.)

3 mai 2024: graffiti sur le muret longeant l'Esplanade sur la rue d'Auteuil.

b) Plaintes au service 911

Le service 911, grâce à un numéro à trois chiffres, permet aux citoyens d'accéder aux services d'urgence nécessitant l'aide de la police

Au cours de la dernière année, le CCVQ a communiqué à **7 reprises** avec le service 911 pour demander l'intervention des policiers concernant des problématiques qui enfreignaient la réglementation.

Il est difficile de juger de l'efficacité du service sans demeurer sur place pour attendre l'arrivée des policiers.

La liste qui suit indique la date à laquelle la plainte a été faite et le sujet:

13 mai 2023: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

2 juillet 2023 (2 signalements): stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

10 juillet 2023: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

11 juillet 2023: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

29 août 2023: stationnement illégal occupant toute la largeur de l'avenue Ste-Geneviève.

27 avril 2024: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

c) Maison Garneau

9 mai 2023: le CCVQ a signé la lettre ouverte rédigée par la Société historique de Québec (SHQ) qui demandait de protéger le contenu de la maison François-Xavier Garneau suite à sa mise en vente. La SHQ craignait le démantèlement de son contenu authentique conservé depuis plus de 170 ans. Nous souhaitons que ce patrimoine, quoique protégé d'une certaine façon, demeure intact dans sa totalité actuelle pour qu'il continue à témoigner de son passé.

Le geste du CCVQ a été rendu public sur sa page Facebook le 12 mai.

Les refus du Gouvernement du Québec et de la Ville de se porter acquéreur de la maison patrimoniale nous ont déçus.

François-Xavier Garneau, digne fils de Québec et premier historien du Québec, mériterait que les deux administrations s'assurent de la

préservation de ce riche patrimoine et qu'il soit rendu davantage accessible au grand public.

(Le nouvel acquéreur de la maison, Pierre-Karl Péladeau, s'est engagé à rendre accessible l'intérieur de cette demeure historique.)

2 juin 2023: le CCVQ s'est joint à la Société historique de Québec (SHQ) à la rencontre avec la Ville pour faire part de nos préoccupations face à la vente de la maison François-Xavier Garneau et discuter des possibilités d'achat par la Ville pour en faire un centre d'interprétation.

La Ville a alors confirmé sa décision de ne pas se porter acquéreur de l'immeuble et s'est dite confiante du désir du nouvel acheteur de rendre accessible le lieu au grand public.

d) Démolition du 45 av. Ste-Geneviève

22 mai 2023: le CCVQ a fait parvenir une lettre au quotidien Le Devoir dénonçant la démolition urgente en pleine nuit d'une maison du Vieux-Québec. Nous ajoutons que cette démolition soulevait de nombreuses questions sur le processus décisionnel et les délais indus qui ont mené à cette opération désastreuse.

Soulignant la rapidité déconcertante du geste, nous nous demandions quelles parties avaient été impliquées dans la décision finale. De plus, on se demandait pourquoi des interventions curatives n'avaient pas été exigées plus tôt.

Considérant que le bâtiment était situé au cœur du site du patrimoine mondial de l'UNESCO, le CCVQ se demandait si cette particularité avait été prise en compte dans la décision finale.

Nous concluons la lettre en exigeant des comptes même si le mal était fait en martelant que **les résidents avaient mal à leur Vieux-Québec**. Nous nous sommes dits choqués qu'un tel geste ayant autant de conséquences était encore possible aujourd'hui!

(Lettre publiée le 24 mai 2023: « Les résidents ont mal à leur Vieux-Québec ».)

22 mai 2023: le CCVQ a fait parvenir la même lettre au quotidien Le Soleil.

(Lettre publiée le 25 mai 2023: « La démolition du 45 Ste-Geneviève est une honte! ».)

31 mai 2023: le CCVQ a écrit au ministre de la Culture et des Communications suite à un article paru le 24 mai dans Le Soleil dans lequel le ministre avait soulevé des questions quant à la démolition rapide du 45 av. Ste-Geneviève (« Immeuble démoli dans le Vieux-Québec: le ministre de la Culture demande des comptes »). Nous avons cru pertinent de l'interpeller directement pour lui signifier notre désarroi et solliciter son aide pour que la lumière soit faite sur cette démolition.

Le député de Taschereau a été mis en copie du courriel. La conseillère du district Cap-aux-Diamants a été informée de l'envoi du courriel et de son contenu.

Dans le courriel, nous mentionnions au ministre que nous l'interpellions afin que la lumière soit faite sur cette affaire et que, si nécessaire, des correctifs soient apportées à la réglementation pour qu'un tel geste ne se répète plus. Nous avons ajouté que les résidents du Vieux-Québec étaient outrés et désillusionnés que les pratiques puissent un jour changer. Considérant le statut particulier du Vieux-Québec en tant que patrimoine reconnu par l'UNESCO, nous avons mentionné que nous considérions qu'eu égard aux responsabilités et aux obligations qu'entraînaient cette reconnaissance internationale unique au Québec que la protection du patrimoine de ce site devait faire l'objet d'une préoccupation beaucoup plus grande et que des mesures et moyens devaient être mis en oeuvre afin de répondre à ces exigences.

Nous avons conclu le message en précisant que nous étions disponibles pour le rencontrer et discuter des moyens qui pourraient être pris pour mieux assurer la protection du patrimoine du Vieux-Québec.

(À part un accusé réception de la part du Cabinet du ministre, il n'y a eu aucune suite à ce courriel.)

2 juin 2023: lors de la rencontre avec la Société historique de Québec (SHQ) et la Ville concernant la vente de la maison François-Xavier Garneau, les deux organisations ont abordé la démolition du 45 av. Ste-Geneviève et discuté de la nécessité de faire une enquête sur le processus décisionnel qui avait mené au geste.

La Ville a souligné que, dans les circonstances, elle examinait le mode d'opération municipal en vigueur afin de le modifier si nécessaire. Réponse qui nous a laissés sur notre appétit.

27 juin 2023: le CCVQ a écrit au ministre de la Sécurité publique pour lui demander de faire enquête sur la démolition du 45 av. Ste-Geneviève.

Le député de Taschereau a été mis en copie du courriel. La conseillère du district Cap-aux-Diamants a été informée de l'envoi du courriel et de son contenu.

Lors du Conseil municipal du 20 juin 2023, en réponse à une de nos questions, l'administration municipale avait répondu que le pouvoir de faire enquête sur cette démolition relevait de ministère de la Sécurité publique du fait que la décision avait été prise en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur la sécurité incendie*. Nous avons donc réagi en conséquence.

Dans la lettre, nous avons rappelé au ministre que la démolition en urgence réalisée en pleine nuit à la demande de la Sécurité civile était déconcertante par la rapidité du geste et soulevait de nombreuses questions sur le processus décisionnel et les délais qui avaient mené à cette opération désastreuse. Nous avons souligné que les citoyens étaient choqués et réclamaient maintenant des explications.

Nous mentionnions que nous l'interpellions afin que la lumière soit faite sur cette affaire. Nous ajoutions qu'il était important de comprendre le processus qui avait conduit à la démolition, d'identifier les lacunes s'il y en avait eues, de déterminer les ajustements à faire au processus s'il y avait lieu et de bonifier et/ou modifier le processus existant s'il y avait lieu.

Nous concluons en précisant qu'une enquête permettrait d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise et rassurerait les citoyens.
(À part un accusé réception de la part du Cabinet du ministre, il n'y a eu aucune suite à ce courriel.)

29 juin 2023: le CCVQ a écrit au Secrétaire général de l'Organisation des villes du patrimoine mondiale (OVPM) afin de solliciter une rencontre pour discuter de la démolition du 45 Ste-Geneviève et connaître les mécanismes, les procédures et les processus en vigueur dans les autres villes du patrimoine mondial lorsqu'elles sont confrontées à un contexte similaire. De plus, nous lui précisons que nous serions intéressés à savoir s'il existait des guides ou des orientations au niveau de l'UNESCO ou de l'OVPM pour accompagner les villes patrimoniales dans une telle situation.

(Malgré l'intérêt manifesté pour une telle rencontre et l'échange de courriels qui a suivi, la rencontre n'a jamais eu lieu.)

e) Jardin du Corps-de-garde

5 juin 2023: le CCVQ a réécrit au ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale pour solliciter à nouveau une rencontre, faite la première fois le 4 mars précédant, afin de discuter du futur aménagement du jardin du Corps-de-garde.

Nous lui rappelions que le jardin du Corps-de-garde était un projet important pour la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec. Nous soulignons que, même si le projet devait être réalisé par la ville de Québec, les travaux étaient reportés à une date inconnue en raison des interventions importantes à effectuer sur les fortifications qui sont sous la responsabilité de la CCNQ.

(Le 12 juin, considérant l'agenda surchargé du ministre, une rencontre avec un membre de l'équipe de la Commission de la Capitale-Nationale du Québec (CCNQ) nous était proposée. Suite à cette rencontre tenue le 29 juin, nous apprenions que les travaux sur les fortifications débuteraient finalement à l'automne.)

6 octobre 2023: suite aux travaux de débroussaillage effectués par la Commission de Capitale-Nationale du Québec (CCNQ) en vue des travaux à réaliser sur les murs du cavalier-du-moulin, le CCVQ a interpellé Parcs Canada pour s'assurer que le tilleul, situé dans une section du site qui relève de cette organisation, ne soit pas coupé. Étant en bonne santé, le CCVQ a rappelé que les citoyens s'étaient démenés pour le conserver. Sa conservation a été entérinée par la Ville qui l'intégrera dans le concept d'aménagement du futur jardin du Corps-de-garde.

(Parcs Canada a répondu que l'organisme avait été informé de la conservation et de la protection du tilleul.)

28 novembre 2023: le CCVQ a interpellé la Commission de Capitale-Nationale du Québec (CCNQ) pour avoir un état de situation sur l'avancement des travaux au parc Cavalier-du-Moulin et connaître les prochaines activités pour les mois à venir et le moment où le chantier redémarrera au printemps

(Le 30 novembre, le CCVQ reçut les informations demandées.)

f) Foyer Nazareth

26 juin 2023: le CCVQ a signé la pétition initiée par la Société historique de Québec (SHQ) concernant la préservation de l'ancien Foyer Nazareth afin d'éviter un autre drame comme le 45 av. Ste-Geneviève. La SHQ demandait aux autorités concernées de prendre les moyens nécessaires pour préserver le bâtiment. En effet, le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHU), propriétaire du bâtiment, inutilisé depuis plusieurs années, était à la recherche d'une vocation.

(Le 1^{er} décembre 2023, la Ville s'est portée acquéreur de l'immeuble ainsi que de l'ancienne école St-Louis-de-Gonzague pour les transformer en logements abordables.)

g) Tourisme autrement

25 juillet 2023: le CCVQ a écrit au directeur général de Destination Québec cité (DQc) pour féliciter l'organisme d'avoir produit la plateforme numérique « Explore Québec » qui permet aux visiteurs/touristes de découvrir les différents quartiers de Québec.

Le CCVQ a souligné la nécessité de décroisonner et de déconcentrer l'offre touristique. Préoccupation exprimée à maintes reprises lors de la préparation du colloque sur le tourisme autrement et constituant un des moyens de faire du tourisme autrement. Le CCVQ a ajouté que la nouvelle plate-forme répondait à cette préoccupation et venait pallier à la tentation du nombre afin de permettre une expérience de qualité pour les visiteurs/touristes en préservant la qualité de vie de ses résidents.

Par contre, le CCVQ a fait remarquer à DQc qu'en consultant les rubriques pour les différents quartiers il était fait souvent référence aux résidents qui y habitaient à l'exception de la rubrique sur le Vieux-Québec. Nous avons souligné que nous étions étonnés que, parmi

toutes les informations qui y étaient présentées, il n'y était aucunement question de son statut résidentiel. Nous avons précisé que le Vieux-Québec est le quartier le plus ancien en Amérique du Nord et qu'il est habité depuis 415 ans sans arrêt. Nous avons indiqué que cette particularité était une des richesses que recherchent les visiteurs/touristes et qui fait que le quartier n'est pas un décor ni un Disneyland. Nous avons rappelé que la nécessité de faire connaître le caractère habité du Vieux-Québec était une des recommandations phares du colloque sur le tourisme autrement.

Nous avons conclu en demandant de corriger la plate-forme par l'ajout du caractère habité du Vieux-Québec dans la rubrique qui présente le quartier.

(DQc a répondu en précisant que la nouvelle plate-forme était à l'état de projet pilote et évoluerait en fonction de son usage et des commentaires qui seraient reçus. Quant à la demande sur la nécessité de préciser le caractère habité du Vieux-Québec, elle a été jugée appropriée et sera prise en considération lors d'une mise à jour du site.)

h) Îlot St-Vincent-de-Paul

4 août 2023: en continuité avec notre appui donné en 2019, le CCVQ a répondu favorablement à la campagne de visibilité du Comité populaire St-Jean-Baptiste pour le développement de l'Îlot St-Vincent-de-Paul en déposant le visuel sur sa page Facebook.

i) Monastère des Augustines

13 septembre 2023: le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) a transmis une lettre de soutien au Monastère des Augustines pour le projet de renouvellement de l'exposition permanente du musée.

À l'invitation du Monastère, nous avons accepté avec enthousiasme, de participer activement aux séances de consultation et de co-création de la future exposition qui sera déployée en 2024. Se sont jointes à nous quelques citoyennes, résidant près du monastère, que nous avons sollicitées.

(Une seule rencontre pour l'instant s'est tenue le 6 novembre.)

j) Tramway

22 novembre 2023: ayant déjà soutenu le projet du tramway lors des audiences du BAPE, le CCVQ s'est joint à d'autres organismes, partenaires et citoyens qui ont manifesté leur désaccord quant à la

décision du Gouvernement de retirer à la ville de Québec la réalisation du projet et de confier à la CDPQ Infra un mandat de six mois pour le réévaluer en y intégrant le 3e lien.

Le communiqué rédigé à cet effet par le collectif *La ville que nous voulons* a été déposé sur notre page Facebook.

15 mars 2024: dans le cadre des consultations que la CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, réalise afin d'élaborer un plan de mobilité régionale pour la Capitale-Nationale, le CCVQ s'est joint au Conseil de quartier pour transmettre une demande de rencontre avec l'organisme afin de leur présenter les besoins en mobilité du Vieux-Québec et de la Colline parlementaire.

(La demande a été acceptée et la rencontre s'est tenue le 29 avril 2024.)

k) Vie nocturne

22 janvier 2024: le CCVQ a fait parvenir une lettre au quotidien *Le Soleil* en réaction à un article de la journaliste Valérie Gaudreau, paru le même jour, dans lequel elle suggérait que la Ville s'inspire de la décision de Montréal et d'examiner la possibilité de laisser les bars ouverts toute la nuit au centre-ville pour créer une dynamique festive à l'image de ce qui se fait dans d'autres grandes villes du monde. Montréal a décidé qu'à titre de projet pilote le quartier des spectacles serait ouvert 24/24.

Le CCVQ a exprimé alors sa consternation à la lecture de l'article. Nous précisons que nous ne voyions pas la pertinence d'une telle mesure pour les secteurs du Vieux-Québec et de la Colline parlementaire, étant déjà très sollicités par la tenue de grands événements en tout genre qui drainent des foules nombreuses et qui génèrent un bruit important.

Nous avons fait référence au rapport sur le paysage sonore que le CCVQ, en collaboration avec le Conseil de quartier, venait de produire. Nous soulignons que le rapport, qui a été transmis à la conseillère du district Cap-aux-Diamants, proposait plusieurs recommandations pour améliorer la situation actuelle et l'ouverture des bars et des restaurants 24/24 ne faisait pas partie des solutions.

Nous ajoutons que l'ouverture des bars et des restaurants 24/24 ne constituait pas le meilleur moyen pour inciter des citoyens à venir s'installer dans le quartier ni à conserver ceux qui y demeuraient déjà.

Rappelant que le Vieux-Québec était d'abord un quartier résidentiel, nous indiquions clairement que le CCVQ disait « Non merci! » à un Vieux-Québec sans *last call*.

(Lettre publiée le 25 janvier 2024: « Pour une ville sans *last call*: non merci! ».)

l) Paysage sonore

14 mars 2024: afin de tenter de faire bouger les choses dans le dossier du paysage sonore, le CCVQ a fait parvenir une lettre au quotidien Le Soleil.

La lettre était signée conjointement par le Conseil de quartier et les membres du comité de travail qui ont rédigé le rapport.

La lettre faisait référence au rapport sur le paysage sonore en expliquant son origine, ses constats et ses recommandations. La lettre se terminait par une demande auprès de la Ville pour que des mesures soient mises en place dès cet été pour corriger la situation.

Constatant que la lettre d'opinion n'avait pas encore été publiée, le CCVQ l'a retournée le 20 mars.

Malheureusement, sans comprendre pourquoi, la lettre n'a jamais été publiée.

m) Jour de la Terre

22 avril 2024: l'équipe du CCVQ, composée de 7 administrateurs(trices), a participé à l'activité organisée par le Monastère des Augustines. Il s'agissait de nettoyer le quartier de ses déchets qui jonchent les rues et les parcs à la fonte des neiges. L'activité durait une heure.

Le CCVQ a choisi le site des Nouvelles Casernes, lieu très « riche » en déchets de toutes sortes. Nous avons été assez efficaces en remplissant une dizaine de sacs.

Les nombreux sacs que nous avons ramenés ont fait le poids dans les 265 livres qui ont été ramassées par la trentaine de personnes (citoyens et membres du personnel du Monastère) qui ont pris part à l'activité.

Le lendemain, notre action a été remarquée par le personnel de Parcs Canada dont les bureaux sont situés sur le site. Nous leur avons transmis des photos qui avaient été prises lors de l'activité. Photos qui ont circulé auprès du personnel.

n) Résolutions

Une résolution est un acte formel pris par les administrateurs du CCVQ afin de formaliser une décision, un appui ou un rejet à un projet ou à une orientation de l'administration municipale ou d'une organisation citoyenne ou d'un autre organisme.

Au cours de la dernière année, le CCVQ a adopté **6 résolutions**.

- **Résolution 2023-10-16**

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a endossé le rapport sur le bruit et la pollution sonore dans le Vieux-Québec et sur la Colline parlementaire présenté par le groupe de réflexion sur le bruit formé par le *Comité des citoyens du Vieux-Québec* et le *Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire*, intitulé « Le paysage sonore ».

- **Résolution 2024-01-15.1**

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a demandé à la Ville de revoir en profondeur le concept de réaménagement de la rue Ste-Famille proposé afin de prendre en compte les besoins et les préoccupations énoncés par les résidents lors de la rencontre du 11 décembre 2023.

- **Résolution 2024-01-15.2**

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec, comme il l'a fait depuis le début de cette problématique, accompagnera le Conseil de quartier dans ses démarches auprès de l'Administration portuaire de Québec et de la ville de Québec afin que les mesures appropriées soient mises en place par ces deux institutions, en fonction de leurs prérogatives respectives,

pour corriger la problématique de la circulation des véhicules lourds dans le corridor rue Saint-Paul/boul. Champlain et ses impacts sur la qualité de vie des résidents.

- **Résolution 2024-02-27.2**

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a appuyé les propositions présentées par le Conseil de quartier sur l'établissement dans le Vieux-Québec d'un réseau cyclable utilitaire et sécuritaire. Propositions qui seront transmises à la Ville.

- **Résolution 2024-02-27.3**

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a endossé la demande faite à la Ville par le Conseil de quartier pour améliorer et bonifier le service de transport en commun dans le Vieux-Québec afin de le rendre plus fréquent, fiable, rapide, et au cœur du quartier, près des résidents, des travailleurs et des touristes.

- **Résolution 2024-03-25**

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a entériné la modification de l'article 5.1 des *Règlements généraux du Comité des citoyens du Vieux-Québec* déterminant le nombre d'administrateurs du conseil.

18- Démolition du 45 av. Ste-Geneviève

Le 19 mai 2023 a été un jour sombre. En soirée, les résidents du Vieux-Québec ont assisté incrédules à la démolition de la maison située au 45 avenue Ste-Geneviève. Il s'agissait d'une maison ancestrale construite en 1896, située au cœur du site patrimonial de l'UNESCO.

La démolition en urgence a été réalisée en pleine nuit. La rapidité du geste était déconcertante. Cette démolition a soulevé de nombreuses questions sur le processus décisionnel et les délais qui ont mené à cette opération désastreuse. Et le Vieux-Québec s'est retrouvé avec un autre trou béant.

Encore une fois, le même scénario s'est joué: une maison laissée à l'abandon pendant un temps assez long pour que l'irréparable survienne. Nous pensons que Québec avait fini de jouer dans ce genre de film d'horreur.

Dans les jours qui ont suivi et durant toute l'année, le CCVQ a manifesté son désarroi, ses inquiétudes et ses questionnements dans les médias, dans une lettre ouverte parue dans les médias, sur les réseaux sociaux et lors de nombreuses entrevues et interventions diverses. Le dossier a préoccupé le CCVQ.

Si la démolition s'avérait urgente, le ramassage des débris a été une source d'inquiétude. Demeurés sur place pendant plusieurs semaines, ils affectaient la qualité de vie des résidents demeurant à proximité: odeur persistante de bois humide, dangerosité des débris facilement accessibles (vitre, clous, bois, pierre) et risque d'incendie (vieux bois sec). La nécessité de consolider et de protéger les immeubles voisins était aussi préoccupante.

Le ramassage des débris et de curetage du mur mitoyen ont finalement débuté le 4 juillet et se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois de septembre entrecoupés de plusieurs pauses.

Le 7 juin 2023, nouvel assombrissement. Le périmètre de sécurité a été élargi en urgence pour assurer la sécurité des citoyens demeurant

aux alentours en prévention du risque de chute de pierres provenant du mur mitoyen démolé. La rue a été complètement bloquée.

Dans les semaines qui ont suivi, de nombreux véhicules appartenant à des travailleurs qui opéraient dans le secteur ont utilisé la rue fermée comme un espace de stationnement. Le blocage de la rue à pleine largeur a empêché l'accès des résidents à leurs domiciles. L'accès était également impossible pour les véhicules d'urgence (pompiers et ambulance) si une intervention avait été nécessaire. Le blocage de la rue a impacté les résidents de l'avenue St-Denis où était déviée toute la circulation.

Cette situation potentiellement dangereuse pour la sécurité des résidents s'est poursuivie tout l'été jusqu'à la réouverture de la rue le 3 octobre 2023. Malgré les nombreuses interventions des citoyens au 311, au 911 et auprès des agents de stationnement, le problème a perduré; les travailleurs prétextant qu'ils avaient l'autorisation de la Ville.

Les travaux d'isolation et de recouvrement du mur mitoyen ont commencé en novembre 2023 et se sont échelonnés jusqu'à la fin du mois d'avril 2024, entrecoupés de plusieurs pauses plus ou moins longues.

Les échafaudages et l'équipement nécessaire à ces travaux ont été ramassés. Il ne reste plus maintenant que les travaux de terrassement de l'espace vacant qui devraient se faire au cours de l'été.

a) Entrevues dans les médias

20 mai 2023: entrevue avec LCN au lendemain de la démolition nocturne du 45 av. Ste-Geneviève.

24 mai 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec.

27 mai 2023: entrevue téléphonique avec Le Soleil concernant le ramassage des débris de démolition du 45 av. Ste-Geneviève.

28 mai 2023: entrevue FaceTime à Radio-Canada.

29 mai 2023: entrevue avec TVA concernant le ramassage des débris.

8 juin 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec concernant l'élargissement du périmètre de sécurité réalisé par la Sécurité civile.

26 juin 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec concernant le ramassage des débris.

27 juillet 2023: entrevue téléphonique avec Radio-Canada concernant la vente de la maison voisine de celle qui a été démolie sur l'avenue Ste-Geneviève.

28 juillet 2023: entrevue avec CBC – Québec sur la vente de la maison voisine de celle qui a été démolie sur l'avenue Ste-Geneviève.

10 août 2023: entrevue avec Le Soleil concernant la fermeture de l'avenue Ste-Geneviève qui s'étire.

13 août 2023: entrevue avec TVA concernant l'immobilisme sur le site de la démolition et des problèmes que cela occasionne aux résidents.

25 août 2023: entrevue avec Le Journal de Québec concernant le stationnement abusif sur l'avenue Ste-Geneviève suite à sa fermeture.

4 octobre 2023: notre message déposé sur notre page Facebook en regard de la réouverture de l'avenue St-Geneviève a servi d'entrevue à un article publié dans Le Soleil.

b) Lettre ouverte

22 mai 2023: lettre ouverte transmise au quotidien Le Devoir dénonçant la démolition urgente en pleine nuit du 45 av. Ste-Geneviève.

22 mai 2023: lettre ouverte transmise au quotidien Le Soleil dénonçant la démolition urgente en pleine nuit du 45 av. Ste-Geneviève.

c) Interventions auprès du Gouvernement et de l'administration municipale

31 mai 2023: lettre transmise au ministre de la Culture et des Communications pour solliciter son aide afin de faire la lumière sur la démolition.

2 juin 2023: rencontre avec la Société historique de Québec (SHQ) et la conseillère du district Cap-aux-Diamants concernant la démolition du 45 av. Ste-Geneviève.

27 juin 2023: lettre transmise au ministre de la Sécurité publique pour lui demander de faire une enquête sur la démolition.

d) Interventions au Conseil municipal

6 juin 2023: le CCVQ a interpellé la conseillère du district Cap-aux-Diamants quant au ramassage des débris de la démolition, soulignant leur impact sur la sécurité et la qualité de vie des résidents.

20 juin 2023: le CCVQ a de nouveau interpellé la conseillère du district Cap-aux-Diamants sur le ramassage des débris, précisant les problèmes engendrés par l'agrandissement du périmètre de sécurité décrété le 7 juin.

20 juin 2023: le CCVQ a demandé à la Ville de réaliser une enquête publique sur la démolition afin de comprendre le processus qui avait conduit à la démolition et de déterminer les ajustements à y faire, s'il y avait lieu.

3 octobre 2023: le CCVQ a interpellé la conseillère, responsable du dossier sécurité publique au Comité exécutif, concernant le stationnement illégal qui a été toléré sur l'avenue Ste-Geneviève durant tout l'été en raison du blocage de la rue dû à la démolition, mentionnant que cette situation était potentiellement dangereuse pour la sécurité des résidents.

e) Intervention auprès d'organisme international

29 juin 2023: lettre transmise au Secrétaire général de l'Organisation des villes du patrimoine mondiale (OVPM) pour connaître les procédures et les processus en vigueur dans les autres villes du patrimoine mondial lorsqu'elles sont confrontées à un contexte similaire à la démolition du 45 av. Ste-Geneviève.

f) Interventions sur les médias sociaux

Le CCVQ a déposé **14 entrées** sur sa page Facebook (19 mai 2023, 20 mai, 21 mai, 26 mai, 27 mai, 9 juin, 5 juillet, 13 août, 6 septembre, 26 septembre et 3 octobre 2023, 14 mai 2024).

g) Plaintes au 311

19 juin 2023: matières résiduelles non ramassées sur l'avenue Ste-Geneviève depuis la fermeture de la rue le 7 juin 2023.

3 juillet 2023: depuis sa fermeture, transformation de l'avenue Ste-Geneviève en aire de stationnement.

28 août 2023: depuis sa fermeture, transformation de l'avenue Ste-Geneviève en aire de stationnement.

5 septembre 2023: depuis sa fermeture, transformation de l'avenue Ste-Geneviève en aire de stationnement.

h) Plaintes au 911

29 août 2023: stationnement illégal occupant toute la largeur de l'avenue Ste-Geneviève.

19- Tourisme autrement

En 2023-2024, le CCVQ, en collaboration avec le Conseil de quartier, a poursuivi ses actions dans le cadre des suites au colloque sur le tourisme autrement tenu en décembre 2021. Les deux organisations citoyennes ont alors rencontré différents partenaires ainsi que les organisateurs des grands évènements.

À cet effet, nous tenons à souligner l'apport du Bureau des Grands évènements (BGE) de la ville de Québec qui a encouragé les organisateurs à nous rencontrer pour s'assurer de l'acceptabilité sociale des activités se déroulant dans le Vieux-Québec (haute-ville et basse-ville) et la Colline parlementaire. Lors de ces rencontres, les deux organisations ont exposé les impacts qu'ont les activités festives sur la qualité de vie des résidents afin de trouver des solutions pour les atténuer ou les éliminer.

Malgré les améliorations constatées, les deux organisations citoyennes doivent tout de même demeurer alertes pour maintenir les acquis obtenus et préserver la qualité de vie des résidents. Par conséquent, le dialogue avec les différents intervenants se poursuivra en 2024-2025.

a) Bureau des Grands évènements

Tout au long de l'année 2023-2024, le Conseil de quartier et le CCVQ ont poursuivi les discussions avec le Bureau des Grands évènements (BGE) sur différentes problématiques dont la sonorisation des amuseurs publics et la mise en valeur de la musique francophone. Sur ces deux points, les organisations citoyennes demeurent insatisfaites et continueront leurs actions en 2024-2025.

4 avril 2023: participation à un groupe de discussion concernant la *Vision des grands évènements* pour la ville de Québec. Les deux organisations citoyennes ont appuyé les citoyens dans leurs commentaires sur la surcharge d'évènements festifs se tenant dans le Vieux-Québec, sur la nécessité de désengorger le quartier, sur la problématique de bruit provenant de différentes sources et de la nécessité de mettre en valeur la signature de la Ville en tant que « berceau de la francophonie d'Amérique ».

(En décembre 2023, la Ville a déposé sa *Vision des grands évènements*)

b) Administration portuaire de Québec

Les deux organisations citoyennes ont maintenu les discussions avec le Port de Québec afin d'atténuer les impacts causés par les activités des croisières. Nous sommes intervenus régulièrement en fonction des irritants portés à notre attention.

Nous avons encouragé l'administration portuaire à utiliser davantage le Terminal 30 afin de réduire l'achalandage à la place des Canotiers.

L'objectif d'accueillir 400 000 croisiéristes, qui était véhiculé depuis plusieurs années, ne fait maintenant plus partie des plans de l'administration portuaire. Objectif que les deux organisations citoyennes ont combattu depuis qu'il avait été énoncé.

La planification de l'électrification des quais est, entre autres, issue de l'insistance des citoyens au Comité cohabitation port-communauté et des comités de bon voisinage.

En réponse aux nombreux commentaires des résidents, le Port a installé sur les quais de nouvelles barrières pour faciliter l'accès à l'eau par les citoyens en l'absence de bateau. Ces barrières sont plus esthétiques et plus faciles à enlever. Nous avons rappelé au Port de Québec que, lorsque les quais ont été réaménagés en 1984, l'objectif était d'assurer un accès citoyen à l'eau sans contrainte. Comme la présence de bateaux de croisière n'était pas prévue à l'époque l'aménagement des quais n'avait pas été conçu en conséquence, ce qui cause aujourd'hui un problème par le manque d'espace pour tous les usages. Nous avons souligné la sensibilité des citoyens à l'activité de promenade qui est limitée en présence de bateaux et l'inconfort qu'elle engendre.

c) Société de développement économique du Vieux-Port

Animés par le succès de la collaboration obtenue en 2022 avec la SDC du Vieux-Port et les résidents pour la relance des activités à l'Agora du Vieux-Port, les deux organisations citoyennes ont repris les discussions pour une deuxième année. Appuyés par les commentaires des citoyens demeurant à proximité de l'Agora nous avons identifié les quelques irritants survenus lors de la tenue de certains spectacles, ce qui a permis d'apporter les correctifs appropriés pour améliorer

l'expérience autant pour les spectateurs que pour les résidents. Nous avons aussi exigé que soient maintenues les conditions d'opération qui avaient été fixées en 2022 en regard des heures des prestations, du moment des tests de son, des accès au site et de la sécurité après les spectacles.

d) Société de développement économique du Vieux-Québec

En 2023, les discussions ont débuté sur les moyens à mettre en place pour améliorer les échanges entre les commerçants et les résidents. Ces échanges ont pour but d'inciter davantage les résidents à fréquenter les commerces du quartier et pour les commerçants à tenir davantage compte des besoins des résidents. L'idée est de développer plus de commerces de proximité et moins de commerces axés sur une clientèle touristique de passage.

Deux projets fort intéressants pour les résidents devraient prendre forme en 2024-2025.

e) Destination Québec cité

La collaboration étroite s'est poursuivie avec Destination Québec cité (DQc), organisme responsable de la promotion touristique de la ville de Québec.

En 2023, DQc a mis en ligne sa plateforme « Explore Québec » qui fait découvrir aux croisiéristes et aux touristes les quartiers de la Ville afin de les amener hors du Vieux-Québec. Il s'agit d'une demande maintes fois répétée de la part des deux organisations citoyennes afin de désengorger le Vieux-Québec.

f) Festival d'été de Québec (FEQ)

Lors de la reprise de l'évènement en 2022 après la pandémie, celui-ci avait soulevé la grogne de la part des citoyens du Vieux-Québec haute-ville et de la Colline parlementaire en raison des inconvénients vécus avant et pendant sa tenue. Les deux organisations citoyennes ont alors répondu favorablement à l'invitation de l'organisme pour discuter avec eux. Nous avons alors exposé les principales préoccupations des citoyens.

Le FEQ s'est montré très réceptif aux problématiques que nous avons abordées dont certaines étaient facilement corrigibles. Le FEQ s'est

également montré très soucieux d'améliorer la relation avec les résidents.

En 2023, le FEQ a mis en place les mesures suivantes:

- production d'un guide du festivalier responsable pour lui rappeler, entre autres, les règles à respecter en matière d'environnement et d'utilisation du transport en commun. À ces règles a été ajouté un message à l'effet que le FEQ est installé dans un milieu de vie où demeurent des citoyens en permanence et que le festivalier doit en tenir compte en étant respectueux dans ses comportements;
- affichage des consignes du guide du festivalier sur les grands écrans à chacune des scènes extérieures. Ainsi les festivaliers pouvaient voir, entre autres, le message de civisme envers les résidents;
- aménagement d'un deuxième stationnement pour vélos sur la Colline parlementaire pour désengorger celui de la place de l'Assemblée nationale. De plus, à notre demande, l'enclos du stationnement de la place de l'Assemblée nationale n'incluait pas les bancs ni le monument Garneau afin de les garder accessibles;
- création, à notre demande, d'un Info-citoyen distribué auprès des résidents impactés de la Colline parlementaire et du Vieux-Québec haute-ville pour mieux les informer de ce qui serait installé et de la durée de l'installation et des enlèvements, des détours et des mesures de mitigation. Le bulletin incluait également des informations sur les activités gratuites offertes aux familles pour mieux les faire connaître et inciter celles du Vieux-Québec à y participer;
- modification à l'installation des systèmes de son pour diminuer les impacts chez les résidents. Des améliorations sont cependant encore nécessaires. Le CCVQ et le Conseil de quartier interviendront à nouveau à ce sujet auprès du FEQ.

En novembre 2023, Nous avons demandé des mesures similaires pour le festival Toboggan et les Fêtes de fin d'année.

g) Carnaval de Québec

En 2023, le CCVQ et le Conseil de quartier ont initié, à leur demande, des discussions avec l'organisation du Carnaval. Nous leur avons

souligné les irritants suivants qu'ils se sont engagés à prendre en compte:

- être sensible à la sonorisation des spectacles et de l'animation qui se tiennent à la Place de l'Assemblée nationale et au Parc de la Francophonie pour tenir compte de la présence des résidents à proximité;
- limiter l'empiètement des installations sur les trottoirs à la Place de l'Assemblée nationale qui incommode les déplacements des piétons autant durant la construction du palais de glace que durant l'évènement;
- mieux entretenir le trottoir longeant le palais de glace qui devient embourbé de neige et glissant, ce qui n'est pas sécuritaire pour les citoyens et les visiteurs;
- remettre rapidement en bon état les sites de la place George V et de la place de l'Assemblée nationale après la tenue de l'évènement.

Pour souligner le 70e anniversaire de l'évènement et la collaboration avec les résidents du Vieux-Québec, l'organisation du Carnaval a invité les résidents du Vieux-Québec à un 5@7 qui s'est tenu le 13 décembre 2023 dans la salle de la Chapelle des Jésuites-Chapelle de la Congrégation Notre-Dame-de-Québec. Au cours de la soirée, des breuvages chauds ont été offerts aux participants et Bonhomme est venu saluer les résidents. Des décorations ont été remises aux personnes présentes afin qu'elles puissent pavoiser leurs demeures durant le Carnaval.

Le CCVQ et le Conseil de quartier ont chaudement remercié l'organisation du Carnaval pour cette activité exclusive qui a été un grand succès.

h) ComediHa! Fest

Au cours des derniers mois, le CCVQ et le Conseil de quartier ont rencontré, à leur demande, les organisateurs du ComediHa! Fest à plusieurs reprises pour leur faire part des irritants qu'occasionne cette activité sur la qualité de vie des résidents de la Colline parlementaire.

i) Rencontre avec le maire

26 septembre 2023: rencontre des deux organisations citoyennes en compagnie d'un professeur spécialiste en tourisme de l'Université Laval pour lui faire le bilan des retombées du colloque sur le tourisme

autrement et discuter avec lui de ce que la Ville veut faire pour réaliser ce tourisme autrement dans le Vieux-Québec. Le maire était accompagné de la conseillère du district Cap-aux-Diamants, responsable du dossier tourisme au Comité exécutif.

j) Cégep de Ste-Foy

17 octobre 2023 & 9 avril 2024: rencontre avec une classe d'étudiants en géographie du tourisme pour leur présenter un exemple concret des impacts sur la population locale d'un secteur touristique achalandé près de chez eux, tel le Vieux-Québec.

k) Université Laval

27 novembre 2023: rencontre des deux organisations citoyennes avec des étudiants à la maîtrise dans le cadre du cours *Fondements du tourisme durable* pour leur présenter le colloque sur le tourisme durable tenue en décembre 2021 et exposer le bilan des retombées du colloque.

l) Ministère du Tourisme

6 février 2024: rencontre des deux organisations citoyennes avec des représentants politiques de la ministre du Tourisme pour leur présenter le rapport du colloque sur le tourisme autrement et ses retombées. La rencontre s'insérait dans une série de rencontres que la ministre a entreprise pour peaufiner la vision du tourisme au Québec.

m) Autres rencontres

En marge des rencontres décrites ci-haut, le CCVQ et le Conseil de quartier ont également eu des discussions avec le secrétaire général de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), Parcs Canada et les organisateurs des Grands Feux Loto-Québec, du Marché de Noël allemand, du Marathon Beneva et des Fêtes de la Nouvelle-France.

20- Paysage sonore

En 2022, un administrateur du CCVQ, sensibilisé aux problématiques de bruit qui affectent grandement la qualité de vie de notre quartier, a initié une réflexion sur le paysage sonore dans le Vieux-Québec.

Un groupe de travail, composé d'un représentant du Conseil de quartier et de deux citoyennes du secteur Colline parlementaire, a alors été formé. Ces quatre personnes très impliquées partageaient les mêmes préoccupations.

Leur travail s'est appuyé sur une consultation effectuée auprès des citoyens des quartiers concernés visant à fournir une base de données objectives et à nourrir la réflexion sur les recommandations à faire afin d'améliorer la situation. Il est ressorti de cette consultation que les transports et l'usage de la musique dans les lieux publics représentaient, et de loin, les principales sources de pollution sonore. À ce premier constat, s'est ajouté le fait bien établi par la consultation que la pollution sonore constituait une nuisance qui contribuait grandement à la détérioration de la qualité de vie dans les quartiers étudiés.

Le Vieux-Québec et la Colline parlementaire ont été visés par cette analyse car ils sont des secteurs à très haut niveau de pollution par le bruit engendré par la concentration d'évènements et d'activités touristiques et festives.

Les principales recommandations présentées dans le rapport, qui a été produit, concernent la gestion de la circulation, l'encadrement des grands événements ainsi que l'interdiction de certains usages relatifs à la musique amplifiée dans l'espace public. Le rapport est disponible sur le site du CCVQ et a fait l'objet d'une entrée sur notre page Facebook le 31 janvier 2024.

Le 9 juin 2023, le responsable du groupe de travail, accompagné du CCVQ et du Conseil de quartier, a présenté les résultats de la consultation, effectuée auprès des citoyens, à la conseillère du district Cap-aux-Diamants. Par la suite, celle-ci a fait circuler le rapport préliminaire dans les unités administratives concernées.

Le 16 octobre 2023, le groupe de travail a présenté le rapport au CCVQ qui a alors adopté une résolution entérinant son contenu.

Le 11 décembre 2023, le groupe de travail a présenté le rapport au Conseil de quartier qui a alors adopté une résolution entérinant son contenu.

Le 12 février 2024, le responsable du groupe de travail a interpellé la conseillère du district Cap-aux-Diamants à la réunion du Conseil de quartier pour connaître les suites qui seraient données au rapport.

Le 20 février 2024, le responsable du groupe de travail a présenté le contenu du rapport lors d'une entrevue réalisée à la radio urbaine CKIA (88,3 FM) durant l'émission matinale *Québec Réveille!*

Enfin, le 2 avril 2024, le CCVQ a interpellé la Ville à la séance du Conseil municipal pour connaître les suites qui seraient données au rapport.

21- Lieux de socialisation dans le Vieux-Québec

Le 29 octobre 2023, le CCVQ a convié les résidents du quartier pour une activité citoyenne sous la forme d'une *Marche exploratoire dans le Vieux-Québec*.

Il s'agissait d'une initiative de l'organisme sans but lucratif (OBNL) Mobilisation Haute-Ville (MHV) qui, depuis 2015, s'est donné comme mission de dynamiser la mobilisation des acteurs sociaux de la Haute-Ville dans une approche inclusive pour l'ensemble des personnes qui la compose. MHV encourage, entre autres, l'implication des citoyens(nes) dans leurs démarches d'appropriation de leur quartier.

En 2022, MHV a créé le projet « marche exploratoire » pour favoriser les rencontres sociales et briser l'isolement en re-découvrant des lieux de socialisation citoyenne en haute-ville. Des marches ont alors été organisées dans les quartiers Montcalm et St-Sacrement.

Après avoir été annulée l'an dernier en raison de la température, l'expérience dans le Vieux-Québec a été reprise en 2023.

Par une belle journée froide mais ensoleillée, une douzaine de personnes sont venues explorer quelques lieux de socialisation du quartier. Se sont joints au groupe un représentant de Mobilisation Haute-Ville (MHV), organisateur de l'activité avec le CCVQ, et une représentante de Parcs Canada parce que la marche se déroulait en majorité sur les sites de cet organisme. De plus, un photographe mandaté par MHV a suivi les participants tout au long de la marche en vue de documenter l'activité.

L'itinéraire de la marche a débuté à la Terrasse Pierre-Dugua-De Mons située à l'extrémité de l'avenue St-Denis. Par la suite, les marcheurs ont emprunté le sentier tracé sur le dessus des fortifications pour se rendre au parc de l'Esplanade. Les marcheurs ont ensuite descendu la rue d'Auteuil jusqu'au parc de l'Artillerie où l'activité s'est conclue sur le site des Nouvelles Casernes.

Tout au long du parcours, les participants ont pu mesurer la richesse de l'itinéraire emprunté et les points de vue offerts sur l'horizon, les secteurs du Vieux-Québec, la ville et sa banlieue. Ils ont pu constater

l'intérêt pour les résidents d'utiliser ces lieux qui se trouvent dans « la cour arrière » de leurs demeures.

Trois arrêts étaient prévus le long de l'itinéraire: la Terrasse Pierre-Dugua-De Mons, le parc de l'Esplanade et le site des Nouvelles Casernes. À chaque endroit, le CCVQ a interpellé les participants afin qu'ils s'expriment sur l'aménagement des lieux et sur les éléments à ajouter ou à bonifier afin qu'ils répondent davantage aux besoins des résidents pour en faire de meilleurs lieux de socialisation.

Les participants ont aussi constaté l'enchevêtrement des intervenants impliqués sur les différents sites que ce soient la Commission des champs de bataille nationaux, la Défense nationale, Parcs Canada, la Commission de la Capitale Nationale du Québec et la ville de Québec. Cette horde d'organismes compliquent les interventions des citoyens et les mesures qui peuvent être prises pour faire des corrections et proposer des améliorations.

Plusieurs commentaires pertinents ont été faits à chacun des points d'arrêts et ont été rassemblés dans le rapport qui a été produit. Celui-ci est disponible sur le site du CCVQ et a fait l'objet d'une entrée sur notre page Facebook le 7 février 2024.

Le 30 janvier 2024, le CCVQ a présenté le rapport à la Table de concertation du Vieux-Québec où siègent la Ville et les différents partenaires concernés.

Le 13 février 2024, le rapport a été présenté lors d'une entrevue réalisée à la radio urbaine CKIA (88,3 FM) à l'émission matinale *Québec Réveille!*

Le 11 mars 2024, le CCVQ a présenté le rapport au Conseil de quartier qui a alors adopté une résolution entérinant son contenu.

Enfin, le 16 avril 2024, le CCVQ a interpellé la Ville à la séance du Conseil municipal pour connaître les suites qui seraient données au rapport.

22- « J'aime ma ville »

L'activité « J'aime ma ville » est un projet qui a permis aux citoyens et aux travailleurs des commerces et hôtels du Vieux-Québec de vivre l'expérience d'un tour guidé pour mieux connaître l'histoire du quartier, reconnu site patrimonial de l'UNESCO, dans lequel ils vivent et/ou travaillent.

Le projet est une initiative de l'Association des guides touristiques de Québec (AGTQ) appuyée par le CCVQ et qui a bénéficié d'une aide financière de Destination Québec cité (DQc).

Le projet est une retombée directe du colloque sur le tourisme autrement tenu en décembre 2021. L'AGTQ avait alors présenté l'activité comme un moyen de faire du tourisme autrement dans le Vieux-Québec en reconnaissant la communauté d'accueil (résidents et travailleurs) comme un partenaire essentiel à son développement.

Des tours guidés gratuits d'une durée de deux heures ont donc été offerts aux résidents du Vieux-Québec les samedis du 20 avril au 18 mai 2024.

Les guides touristiques, membres de l'AGTQ, accueillaient les résidents devant l'Assemblée nationale du Québec pour un tour qui se terminait dans le quartier Petit Champlain.

Pour participer à l'activité gratuite, les résidents du Vieux-Québec devaient s'inscrire à l'une des deux plages horaires offertes.

22 avril 2024: entrevue, en compagnie du président de l'AGTQ, avec l'hebdomadaire Le Carrefour de Québec pour faire la promotion et expliquer le modus operandi des tours guidés offerts gratuitement aux résidents.

(L'article a été publié le 6 mai 2024: « Des tours guidés gratuits pour les résidents du Vieux-Québec ».)

Le bilan de l'activité n'est pas encore disponible, mais elle a suscité un grand intérêt de la part des résidents.

23- Réaménagement de la voie cyclable de la rue Dalhousie

En 2022, la Ville a créé un groupe de travail afin d'identifier les correctifs à apporter à la voie cyclable de la rue Dalhousie. Le CCVQ, avec d'autres citoyens et des partenaires vivant à proximité, a participé à la réflexion initiée par la Ville. Ainsi, pour la Ville et pour tous les participants, l'aménagement temporaire actuel qui perdurait depuis plusieurs années ne pouvait plus être maintenu suite à de nombreux accidents dont deux décès.

La réflexion de la Ville pour cet axe cyclable s'est inscrit dans la *Vision de la Mobilité active 2023-2027*. L'objectif visé par la Ville était de deux ordres:

- sécuriser tous les usagers de la voie cyclable autant les cyclistes utilitaires que les cyclistes de promenade;
- favoriser le cyclisme utilitaire en offrant des itinéraires conviviaux.

En 2023, la solution retenue par la Ville pour le réaménagement de la voie cyclable a été mise en place: Ainsi, une deuxième voie de circulation a été retranchée pour permettre l'aménagement d'une voie cyclable bidirectionnelle respectant les normes de conception et séparée physiquement des véhicules.

30 novembre 2023: rencontre d'évaluation du réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie. La Ville a présenté au groupe de travail le bilan de la saison estivale et les orientations pour la prochaine année.

L'ensemble des participants, incluant le CCVQ, s'est montré satisfait du réaménagement et a souligné le peu d'impact sur la circulation malgré les appréhensions soulevées lors de l'annonce du projet. Tous se sont dit en faveur avec la poursuite du projet en le bonifiant pour optimiser la lecture de l'itinéraire et corriger certains comportements constatés de la part des cyclistes.

Les principales conclusions du projet étaient les suivantes:

- une sécurisation des cyclistes roulant sur cet itinéraire;

- une augmentation du nombre de cyclistes sur cet axe cyclable le plus achalandé de Québec;
- une baisse de la vitesse des véhicules;
- la réduction du nombre de voies n'a eu aucun impact sur le temps de parcours des véhicules.

Lors des échanges, le CCVQ a mentionné le non respect des feux pour cyclistes par les cyclistes eux-mêmes qui se mettent en danger ainsi que les autres usagers.

Avec d'autres participants, le CCVQ a demandé de sécuriser les passages pour piétons dans l'axe des rues Dalhousie (place des Canotiers, Musée de la civilisation) et Quai St-André (Espace 400e).

29 avril 2024: présentation des interventions qui seront mises en place en 2024 pour sécuriser l'aménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie suite aux commentaires émis à la rencontre du 30 novembre 2023.

Les ajustements suivants seront effectués:

- élimination de la boucle cyclable sur les quais en bois en transférant la piste sur la rue Quai St-André. Cette piste sera constitué de deux corridors unidirectionnels pour chacune des directions sur une longueur de 100m;
- installation d'un feu pour piétons et d'un feu pour vélos à l'intersection des rues St-Pierre et Quai St-André;

Les travaux de mise en place de ces mesures se feront au cours de l'été 2024.

Lors des échanges, le CCVQ a soulevé des doutes quant au respect de la traversée en deux temps par les cyclistes à l'intersection des rues Quai St-André et Dalhousie.

Pour encourager davantage l'usage du vélo, le CCVQ a proposé que la Ville aménage des stationnements permanents dans le Vieux-Port, comme cela se fait durant le FEQ. L'idée, qui a aussi été soumise par d'autres participants, a été jugée fort intéressante.

24- Commémoration des événements du 31 octobre 2020

Le 31 octobre 2023, plusieurs résidents du Vieux-Québec, dont le CCVQ, ont participé à une marche commémorative, qui se voulait intime et privée, pour souligner les événements survenus le 31 octobre 2020 et rendre ainsi hommage aux victimes.

25- Grands dossiers du CCVQ

Fidèle à sa mission, le CCVQ oeuvre à l'intégration harmonieuse des fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle du quartier dans un contexte d'activités urbaines, touristiques et festives. Par conséquent, au cours de la prochaine année, il poursuivra ses actions dans les dossiers suivants:

1. Préserver et bonifier la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec:

- Intervenir auprès de la Ville pour mettre en oeuvre les orientations du rapport sur le paysage sonore;
- Intervenir auprès des partenaires concernés pour mettre en oeuvre les propositions du rapport sur les lieux de socialisation dans le Vieux-Québec;
- Élaborer des orientations en matière de paysage urbain historique, en collaboration avec le Conseil de quartier;
- Maintenir un suivi sur la réalisation du Jardin du Corps-de-garde;
- Intervenir auprès de la Ville pour améliorer l'offre de services de proximité dont une épicerie et un marché saisonnier;
- Collaborer avec les associations commerciales à la création d'un programme de fidélisation;
- Collaborer avec les associations commerciales à la réalisation de la Fête du Vieux-Québec;
- Collaborer avec la Ville à l'identification des mesures à mettre en place pour attirer de nouveaux résidents dans le Vieux-Québec;
- Collaborer avec la Ville à l'amélioration des aménagements piétonniers;
- Intervenir auprès de la Ville pour l'amélioration du réseau cyclable dans le Vieux-Québec, en collaboration avec le Conseil de quartier;
- Intervenir auprès de la Ville pour l'amélioration du service de transport en commun dans le Vieux-Québec, en collaboration avec le Conseil de quartier;
- Élaborer des solutions pour réduire la vitesse dans le secteur de l'avenue Ste-Geneviève;
- Intervenir auprès de la Ville pour réduire la circulation des camions de transit, en collaboration avec le Conseil de quartier;
- Intervenir auprès de la Ville pour mieux contrôler la circulation des motos;
- Collaborer avec la Ville à l'identification des solutions pour résoudre la problématique du stationnement pour les résidents;
- Être à l'affût des projets immobiliers du quartier & appuyer et accompagner les citoyens dans leurs démarches d'intervention;
- Poursuivre les interventions auprès de la Défense nationale dans la détermination d'une solution définitive pour l'accès à la Citadelle.

2. Assurer une vigile quant à la mise en oeuvre des actions issues du colloque sur le tourisme « autrement »

- Intervenir auprès de la Ville pour enrayer l'invasion de l'hébergement touristique collaboratif illégal (AIRBNB) dans le Vieux-Québec;
- Intervenir auprès de la Ville pour réduire la circulation des autocars touristiques dans le quartier;
- Intervenir auprès de la Ville pour réviser le calendrier annuel des évènements dans le Vieux-Québec;
- Intervenir/collaborer auprès des organisateurs de grands évènements pour réduire les impacts sur la qualité de vie des résidents;
- Poursuivre la collaboration avec l'Associations des guides touristiques de Québec (AGTQ) pour l'activité « J'aime ma ville »;
- Organiser un colloque 2.0 sur le tourisme autrement, en collaboration avec le Conseil de quartier.

3. Maintenir un suivi sur certaines propositions émises par le CCVQ (ex: complexe des Ursulines, Musée d'histoire de la ville de Québec, commémoration des Filles du Roy, jeu d'échecs géant à l'Esplanade)

4. Poursuivre et renforcer les relations avec les partenaires et certains intervenants

- élus, administration municipale, associations commerciales, médias, etc.;
- Conseil municipal, Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire;
- Table de concertation du Vieux-Québec, Comité cohabitation Port-Communauté, Comité d'orientation de mise en valeur et d'animation de Place-Royale, Comité cohabitation Vieux-Québec.

5. Intensifier la communication avec les résidents (site web www.ccvq.quebec, page Facebook, info lettre, etc.)